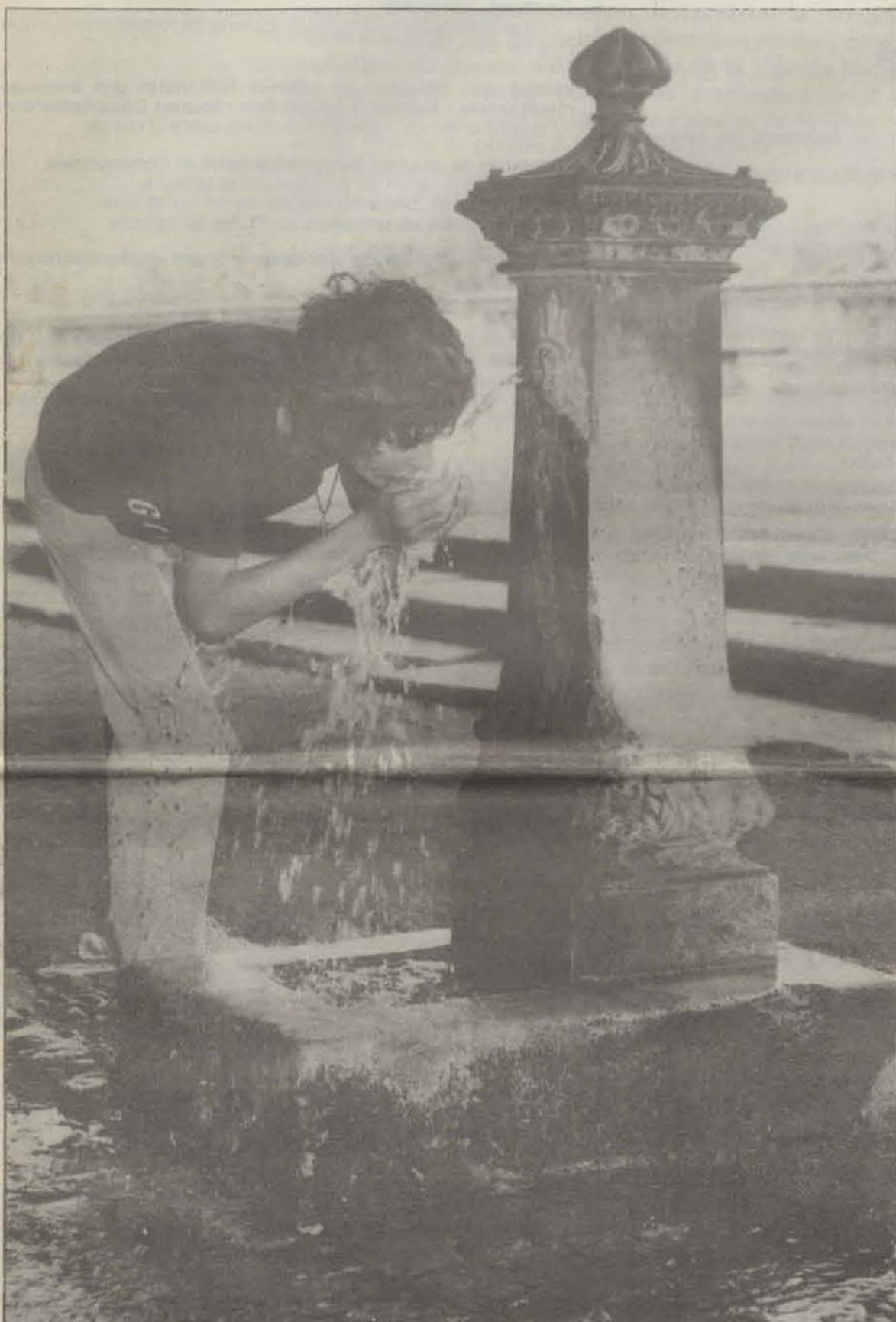


MONTPELLIER

VOTRE VILLE

Journal d'information municipale

N° 27 - SEPTEMBRE 1980



La bataille de l'eau

L'eau c'est la vie. Richesse inestimable dans nos régions méditerranéennes, elle a de tous temps été l'objet de convoitises, de jalousies et parfois de querelles. Aussi ce qui se passe aujourd'hui prend des allures de petite révolution. Pour la première fois ville et campagnes ont décidé de traiter ce problème ensemble. C'est le projet de la source du Lez. Il est sur la bonne voie, la seconde enquête d'utilité publique ayant reçu un avis favorable. En juillet dernier on a raccordé le réseau du syndicat du Pic Saint Loup à la source du Lez.

Mais le problème de l'eau c'est aussi celui de la maîtrise des rivières. Le calibrage du Lez avance à grands pas, il devrait être terminé en 1981.

Seul point noir dans ce dossier : la station de la Céreirède pour laquelle l'Etat doit 200 millions de francs à la ville. Mais là encore Montpellier n'entend pas en rester là. La bataille de l'eau est engagée, elle est sur le point d'être gagnée, même si certains s'ingénient à creuser des chausse-trapes. (Voir pages intérieures).

SOMMAIRE

Quartiers : la maison pour tous Saint-Martin sort de terre page 5

Secteur piétonnier : des places rendues aux Montpelliérains page 9

Orchestre municipal : une tournée appréciée dans la région page 15

Animation : le renouveau du kiosque Bosc page 16

Protection du littoral : coup d'arrêt au béton entre Carnon et la Grande Motte page 20

Montpellier ville de danse dernière page



A VOTRE SERVICE

Je demande aux Montpelliérains de signaler à mes Services tous les inconvenients (voirie, éclairage, trottoirs, propreté, etc...) qu'ils seront amenés à relever, afin que tout soit immédiatement mis en œuvre pour leur apporter une solution.

Georges Frêche
Maire de Montpellier

ETAT CIVIL

Pour un extrait de naissance, de décès, d'acte de mariage :
Se présenter au guichet de l'Etat Civil (rez-de-chaussée) (9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une déclaration de naissance
Se présenter au guichet de l'état civil avec le livret de famille (9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

Pour une demande de mariage ou duplicata de livret de famille :
Retirer le dossier avec la liste des pièces à fournir au guichet de l'état civil (9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h)

BUREAU DES INHUMATIONS ET CIMETIERES

Déclaration de décès

Bureau Inhumation et cimetières - Mairie rez-de-chaussée - guichets 32 à 36 - 8 h - 11 h 45 - 12 h 45 - 18 h.
Personnes : Samedi - Dimanche - Jours fériés : 8 h 30 - 11 h.

Si le décès a lieu à domicile ou en clinique, venir avec un certificat médical, le livret de famille et un acte de concession si l'inhumation doit avoir lieu à Montpellier

Si le décès a lieu à l'hôpital, venir avec le dossier de déclaration administrative de l'hôpital, donné par le bureau des entrées.

Vente et renouvellement des concessions des cimetières, exhumation de corps, réduction de corps : même service, mêmes horaires.

PERMIS DE CONSTRUIRE

2, rue Girard - Tél. : 66.15.16

Demande de permis de construire et les plans. L'imprimé se retire au 2, rue Girard.
Déclaration d'achèvement des travaux
Certificat de conformité
Attestation de fin de travaux (pour impôts)
Déclaration d'ouverture de chantier
Modification de permis de construire, etc...

CANTINES ET ACCUEIL DANS LES ECOLES

Cité Astruc - 14, allée de Clémentville - Tél. : 92.77.00 - 92.34.00.

Admission des enfants

Tous les enfants peuvent être admis au restaurant scolaire après remise du ticket au surveillant responsable.
Prix de vente des tickets pour l'année scolaire 1979-1980
écoles maternelles : 7,00 F
écoles primaires : 7,60 F

Points de vente des tickets
Centres permanents

MAIRIE : de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30

CITE ASTRUC : de 8 h 00 à 12 h 45
et de 13 h 45 à 17 h 00

PAILLADE : de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 17 h 00

Centres itinérants :
Ils existent dans certains quartiers et ne sont pas permanents.
Se renseigner à la Mairie (92.48.85 poste 4323).

Vente par correspondance

Les parents peuvent acheter les tickets par correspondance en envoyant au Service des Restaurants Scolaires, 14, allée de Clémentville, Cité Astruc - 34000 MONTPELLIER.

1 enveloppe timbrée mentionnant leur adresse exacte soit :

- 1 chèque bancaire barré
- 1 chèque postal au nom du Trésorier Principal
- 1 mandat lettre Municipal C.C.P. 5032.03 MONTPELLIER

N.B. Nous attirons l'attention des parents sur la nécessité de l'enveloppe timbrée mentionnant leur adresse exacte, le service ne pouvant prendre en charge une perte ou une mauvaise distribution du courrier.

Accueil dans les Ecoles
Avant 8 h 30 et après 17 h 45 pour tous renseignements : 92.34.00

AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie - rez-de-chaussée - 9 h - 11 h 30 - 13 h - 16 h

- Demande de bourses communales
- Renseignements sur la carte scolaire
- Ouverture d'écoles privées
- Ouverture des locaux scolaires en dehors des horaires normaux de classe

BUREAU CIVIL ET MILITAIRE

Pour une fiche d'état civil

Se présenter au bureau civil et militaire (rez-de-chaussée) mun du livret de famille ou extrait de naissance, ou carte d'identité.

Demande permis de chasser

Se présenter au bureau civil et militaire

Certificat d'hérédité

Se présenter au bureau muni du livret de famille et accompagné de deux témoins.

Remise des chèques de bourses Nationales des établissements privés - Bourses d'adaptation - Bourses Départementales

Se présenter au bureau muni d'une pièce d'identité

Demande de bourses Départementales et Communales

Imprimés à retirer au Bureau Civil et Militaire
Pour les bourses départementales du 1^{er} au 30 avril
Pour les bourses communales du 1^{er} au 30 octobre.

Certificat conforme de documents divers et légalisation de signature

Bureau Civil et Militaire

Retrait de titres de pensions de collectivités locales (C.H.U. - Mairie Mines), de titres de Légion d'Honneur et médailles militaires, remise de plis d'huisser en instance :

Se présenter au Bureau Civil et Militaire muni d'une pièce d'identité.

PERMIS DE CONSTRUIRE

2, rue Girard - Tél. : 66.15.16

- Demande de permis de construire et les plans - L'imprimé se retire au 2, rue Girard.
- Déclaration d'achèvement des travaux.
- Certificat de conformité
- Attestation de fin de travaux (pour impôts)
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Modification de permis de construire, etc...

ELECTIONS

Pour une inscription sur les listes électorales

Se présenter au Service des Elections (rez-de-chaussée) avec :
- une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille)
- justification de domicile (quittance payée d'électricité de gaz, etc...).

Pour changement de domicile électoral

Se présenter à la Mairie avec les mêmes pièces. Il est recommandé à la population de procéder à ces démarches dès le mois de septembre afin de s'éviter une trop longue attente aux guichets les derniers jours de l'année.

REGIES MUNICIPALES HALLES et MARCHES

Toutes questions intéressant les foires, halles, marchés, foires, braderies, taxis, autorisation de certaines manifestations sur la voie publique (haut-parleur - défilés - courses cyclistes). Réglementation : ouverture tardive des débits de boissons.

Commerce : cessation, liquidation, soldes (demande écrite au Maire, plus inventaire des marchandises à liquider).

Publicité : affichage sur emplacements municipaux.
Dépot dossiers pour loteries

Autorisation buvettes provisoires
Ouverture exceptionnelle des commerces (3 dimanches par an).

SERVICE D'HYGIENE

Rue des Pertuisanes - Horaires : 9 h à 11 h 30 - 13 h à 16 h
Tél. : 58.90.19

- Crèches familiales ou collectives : se présenter au Service d'Hygiène - porte 12 - porte 11.
- Halles garderies
- Vaccination des nourrissons
- Certificat de vaccination
- Enquêtes d'Hygiène - Inspection de salubrité
- Désinfection
- Service médico-social.

SERVICE DES EAUX NETTOIEMENT

MAIRIE - 2^e étage

- Demande compteur d'eau (imprimé à remplir sur place)
- Mutation de concession de compteur d'eau pour changement propriétaire
- Facturation
- Relevé compteur d'eau
- Demande de collecte d'ordures
- Extension du réseau de ramassage

Le mot du Maire

DE L'EAU PURE POUR LA VILLE



La rentrée 1980 se présente dans le cadre difficile de la crise économique et sociale résultant de la politique délibérément antisociale menée par le Gouvernement de M. BARRE et par M. le Président de la République.

Cette crise est particulièrement soulignée par la montée du chômage, surtout chez les jeunes et les femmes, montée du chômage qui frappe tout particulièrement la ville de Montpellier. Il suffit pour en avoir la démonstration de constater la montée vertigineuse des aides aux chômeurs ces dernières années, dans le cadre de l'action du Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Montpellier. Encore que Montpellier ne soit pas directement sur la Côte, la proximité de nos amis pêcheurs de Palavas, de la Grande Motte, ou de Sète nous pousse à saluer et à soutenir la courageuse lutte que mènent depuis plusieurs semaines les pêcheurs, pour le maintien de cette activité sur les côtes françaises.

L'Equipe municipale, avec l'aide des Montpelliérains, ne manquera pas de poursuivre son action au cours de l'année qui vient.

Conseil Départemental d'Hygiène. Par contre concernant le département du Gard, il y a opposition à tous les niveaux.

Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France s'est prononcé favorablement pour tous les projets concernant MONTPELLIER et nous sommes un peu surpris de positions aussi opposées relativement à un problème majeur.

Nous avons peine à croire que les communes du Gard soient intéressées à un tel point par l'utilisation de la source du Lez ; de toute façon, la lecture du dossier ne permet pas de l'affirmer.

Les intercommunications prévues par la Municipalité de Montpellier et les syndicats riverains sur la base d'une convention signée par les parties apporte une garantie quant aux sources déja influencées par le pompage.

Enfin, les précautions envisagées quant à la surveillance piézométrique interservices de la région permettra non seulement de pallier les incidents éventuels mais apportera une meilleure connaissance de la vie et des réactions du réseau hydrographique dont le Lez est tributaire.

Pour toutes ces raisons et après avoir étudié ce dossier particulièrement riche en remarques de toutes natures, vos rapporteurs vous invitent à réitérer l'avis favorable que vous avez déjà donné pour la même question.

(Extraits de l'avis favorable du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France dans sa séance du 21 juillet 1980).

Il ne reste plus désormais qu'à obtenir l'arrêté de M. le Préfet de Région pour entreprendre les travaux. Nous ne doutons pas qu'il intervienne dans les meilleurs délais.

La Municipalité a donc tout lieu d'espérer que fin 1982 au plus tard, l'usine souterraine étant construite, tous les Montpelliérains et au premier chef les mamans et les jeunes enfants pourront boire une eau de source de la meilleure qualité.

... La Commission, bien que favorable, propose de limiter à 1300 l/s la dérivation supplémentaire sollicitée par la Ville de Montpellier.

En résumé, les avis émis dans le département de l'Hérault, s'ils comportent des remarques, restent dans l'ensemble favorables, y compris celui du

ces dans un domaine essentiel, je veux parler de sa section universitaire. Le monde entier sait que Montpellier possède la plus vieille université de médecine, dont nous saluons cette année le huitième centenaire. Depuis cette époque, la Ville de Montpellier s'est largement fait connaître autour de sa faculté de Médecine, puis de Droit, puis enfin de Lettres et de Sciences, université qui a d'ailleurs largement contribué en particuliers à travers les travaux du professeur AVIAS, à notre politique de l'eau.

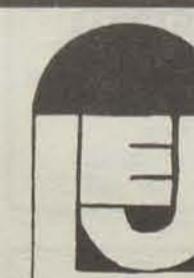
Défendre l'université

Les décisions prises par Mme SAUNIE-SEITE, Ministre des Universités, dans le calme trompeur des vacances, atteignent gravement le potentiel de nos universités en Droit et Sciences Économiques mais aussi à la Faculté des Sciences et à l'Université Paul Valéry, qui sont sévèrement atteintes. Des licences ou maîtrises sont supprimées. Citons symboliquement la philosophie dans la Ville d'Auguste COMTE ou les études latines dans une cité de la Narbonnaise Première, des secteurs de formation d'enseignants en lettres ou en Sciences disparaissent.

Le Conseil Municipal soutient l'action des Syndicats d'Enseignants, des Présidents et des Conseils d'Université de la Ville pour le maintien des actuelles habilitations. Il condamne fermement les décisions de Mme le Ministre des Universités qui vont dans le sens de la ségrégation sociale, de l'affaiblissement du potentiel intellectuel de notre ville. Les universitaires, enseignants, chercheurs, travailleurs et étudiants, doivent savoir que toute la ville est à leur côté pour la défense de notre université.

Georges FRECHE
Maire de la ville de Montpellier

JEAN LEFEBVRE

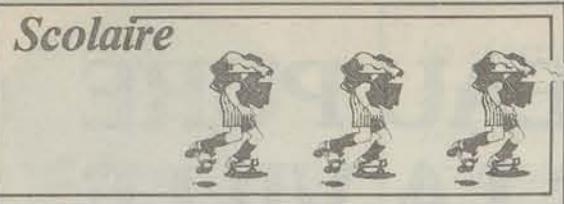


TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvinac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier Cedex

Tél : 75-36-80 - Télex 480-177 TARFILE-MONTP



Scolaire
Les Montpelliérains trouveront dans ces pages quelques informations «en vrac» concernant le secteur scolaire. Le numéro d'Octobre sera plus fourni de ce point de vue, tant il est vrai que la rentrée scolaire est appelée à se dérouler dans un climat de réflexion et de luttes.
Jacques BONNET

ECHOS

• **Ecole Maternelle Paillade-Nord :**
La subvention d'Etat étant parvenue, les travaux de construction ont pu commencer.

En même temps, des démarches sont faites auprès des organismes compétents pour que l'école possède un statut d'école ouverte et qu'une partie de ses équipements puissent servir à un centre de loisirs associé.

Un groupe de travail très actif s'est constitué dans le quartier pour élaborer un projet pédagogique pour l'école. Il comprend enseignants, parents, travailleurs sociaux, femmes de service, militants d'associations et élus. Il compte agir pour que cette réalisation d'école ouverte devienne l'affaire de tout le quartier.

• **Ecole Jeu-de-Mail :**
Là aussi, le déblocage de la subvention d'Etat aura permis le démarrage des travaux.

• Avec le concours de la municipalité et du CESDA, une classe pour déficients auditifs pourra fonctionner dès la rentrée 80 à l'école Heidelberg. Ceci permettra aux enfants concernés de «Vivre avec les autres», et ce travail sera conduit dans les meilleures conditions pédagogiques.

• A ce jour, plus de 20 écoles ont bénéficié de l'aide de la ville pour l'installation et l'enrichissement de bibliothèques.

Cartrans - Montpellier
Gare routière
12 Entreprises à votre service
Abonnements mensuels spéciaux pour les SALARIES
Renseignements à la GARE ROUTIERE
Tél. : 92.01.43 305

Fournitures Générales Sanitaire - Plomberie Chauffage
Ets Giffone
ZONE INDUSTRIELLE (parking)
13, rue du Lantissargues 34000 MONTPELLIER
Tél. 92.63.81

ECOLE ET CULTURE

Voici une note qui a été adressée par la municipalité aux conseils d'écoles :

Nous vous adressons cette note afin de préciser, en fin d'année et dans la perspective d'une prochaine année scolaire, les réalisations concernant l'animation culturelle dans les écoles. Depuis 2 ans un budget de plusieurs millions d'anciens francs permet à la ville de financer des initiatives d'animation théâtrale et poétique. (La Rampe, La Parole, Le Blé Noir, Marionnettes, groupes poétique Asphodèles, Cardabéla, patric,...). Nos projets s'organisent autour de 3 axes :

Il s'agit :

- soit de spectacles de création précédés ou non de séances d'animation,
- soit d'un travail d'animation-formation.

Les résultats sont, assez unanimement, appréciés. Ils devraient inciter l'Education Nationale à réviser en hausse sa politique en ce domaine.

En matière d'Animation musicale :

- l'aide de la ville a permis, avec le concours de l'Académie et d'Associations, d'organiser les séances de rencontre CM 2 - orchestre de la ville, qui paraissent avoir connu un franc succès,

- l'AMIL, Cardabéla... ont apporté leurs concours pour un travail d'initiation en écoles primaires et maternelles,
- fin juin, une table ronde réunissant élus, enseignants et associations concernés, élaborera un programme pour l'année 80-81. (Poursuite des concerts pour CM 2, séances éducatives de danse, concerts JMF ? Connaissance de l'orgue...).

- sur un autre plan, nous avons aidé pour l'équipement en instruments de musique l'école Gambetta, école où se pratique l'enseignement musical.

Livre : nous avons mis en place cette année un crédit consacré à la promotion des bibliothèques d'écoles. Nous entendons poursuivre cet effort, mais il serait bon de lui donner plus de cohérence et de qualité grâce à un échange de vues entre élus, enseignants et conseils d'école.

Nos projets s'organisent autour de 3 axes :

1^{er}) Avec votre aide et celle des associations, obtenir de l'Education Nationale qu'elle revole sa politique en matière d'enseignement et d'initiation artistiques dans les écoles. Les luttes devraient être nombreuses sur ce plan.

2^{er}) Donner plus de cohérence à l'intervention que la ville peut faire avec ses moyens limités, notamment en intégrant mieux l'apport possible du théâtre, du Conservatoire, du Musée, de la bibliothèque municipale.

3^{er}) Faire avancer une approche de la culture occitane : voir notre enquête (lancée dans quelques écoles pour le moment) et perspective d'une réunion d'enseignants organisée par la ville avec le concours des associations «culture occitane» à la rentrée 80.

Pour la Commission Enseignement, J. BONNET

A propos d'une visite dans les écoles

Le Conseil Municipal avait organisé le 4 juillet, à l'initiative de la Commission Municipale de l'Enseignement, une visite des préfabriqués vétustes qui servent encore de locaux scolaires. Monsieur l'Inspecteur d'Académie était invité à cette visite, ainsi que plusieurs responsables de l'Education Nationale, députés, conseillers généraux... Il s'agissait en effet de permettre une prise de conscience collective des conditions désastreuses dans lesquelles des milliers d'enfants sont obligés de travailler, et de mesurer l'ampleur de l'effort à consentir, notamment par l'Etat pour la reconstruction de ces préfabriqués.

La visite s'est déroulée en l'absence de plusieurs invités, dont Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui nous a adressé la lettre suivante :

Monsieur le maire,

Par note citée en référence, vous m'informez d'une visite de locaux préfabriqués qui aura lieu le 4.7.1980 à partir de 10 heures :

au groupe scolaire Lantissargues à l'Ecole Primaire des Aiguërelles à l'Ecole Maternelle Painlevé à l'Ecole Prés d'Arènes - Maternelle sans m'indiquer la liste des participants à la visite.

Je me permets de vous rappeler que l'entrée des écoles publiques de tout ordre est formellement interdite, à moins d'autorisations spéciales, à toute personne autre que celle qui sont désignées par la loi pour la surveillance et l'inspection des écoles primaires. (D.O. 144 et 145).

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur d'Académie,

Avenir du L.E.P. Marguerite Audoux

Voici la réponse faite par l'inspecteur d'Académie au maire de Montpellier, qui demandait la reconstruction du L.E.P. Marguerite Audoux.

Monsieur le maire,

Votre lettre du 30 juin 1980 a retenu toute mon attention.

Je partage entièrement votre avis quant aux conditions de fonctionnement de cet établissement. Il nous faudra trouver, dès que nous le pourrons, toutes solutions permettant aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions plus satisfaisantes.

Vous savez qu'un décret du 3 janvier 1980 précise que la carte scolaire détermine la structure du réseau des établissements de l'enseignement secondaire public, qu'elle fixe leur implantation et qu'elle définit leur capacité et le mode d'hébergement des élèves.

Nous venons de recevoir tout récemment les instructions de M. le Recteur concernant la révision générale de la carte scolaire. Nous commençons à peine la première phase d'études préalables sur les objectifs de scolarisation qui se déroulera jusqu'en janvier 1981 et ce n'est qu'à partir de janvier 1981 que nos services élaboreront des projets d'implantation. Pour l'instant toutes propositions de ma part seraient prématurees tant que les études préliminaires ne seront pas achevées, et celles-ci doivent établir de manière catégorique, dans l'intérêt de tous, si les équipements scolaires existant actuellement dans Montpellier suffisent ou non à l'accueil des élèves attendus. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrons répondre objectivement à la question que vous me posez sur l'opportunité d'une reconstruction - éventuellement sur place - de l'établissement concerné.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspecteur d'Académie

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F



De la piste de jet à l'allée du jardin...

Tous travaux de V.D.R. et revêtements

industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon

Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVED

La Maison pour Tous Saint-Martin sort de terre

Menées en étroite collaboration avec les associations et les habitants, les études qui ont conduit au plan définitif ont été plus longues que prévu mais elles permis de mettre au point un ensemble qui devrait donner satisfaction à tous. Le projet retenu, qui a été présenté à la population en mars 1979, est celui du cabinet Duval d'Alès.

La surface hors d'œuvre de l'ensemble des bâtiments est de 1570 mètres carrés. Le coût total de cette opération s'élève à 901065 F. C'est un important effort consenti par la municipalité mais il est à la mesure des besoins du quartier. De conception non aggressive la future Maison pour Tous comportera de nombreuses salles destinées aux associations, aux jeunes, au troisième âge. On y trouvera notamment : une grande salle polyvalente, une salle de judo, un foyer bar, des ateliers de musique, dessin, poterie, une halte garderie, un local troisième âge, une bibliothèque etc...

La Maison a été conçue de telle façon que chaque «département» soit parfaitement isolé des autres. Des espaces libres ont été prévus à l'extérieur. C'est ainsi qu'il y aura un jeu de boules et une aire de repos en façade, des jeux d'enfants sur la gauche et tout au fond un vaste théâtre de plein air. Le bâtiment utilisera le chauffage solaire.

Mais qu'on se rassure, les capteurs seront parfaitement intégrés à la toiture et ne seront nullement inesthétiques.

Avec la crèche toute proche, cette Maison pour Tous (la quatrième de la ville après celles de La Paillade, de la Guirlande et de l'école Pages) constituera un véritable centre de quartier. On trouvera là, dans un périmètre restreint, toutes les prestations souhaitables : renseignements et aides administratives, aires de détente, salles de réunion, de spectacle, d'animation socio-culturelle et jeux pour les enfants. Une réalisation dont les habitants se sont montrés particulièrement satisfaits le jour de la pose de la première pierre au mois de juin dernier.

Une vue générale du chantier au mois de juin dernier.



La chamberte : un local pour les associations du quartier

Le comité de quartier de la Chamberte est un des plus dynamiques de Montpellier. D'autres associations sportives etc... jouent également un grand rôle. Jusqu'ici ils ne disposaient pas de lieu de réunion.

C'est désormais chose faite puisque la ville a mis un bâtiment pré-fabriqué à sa disposition à côté de l'église. L'inauguration a eu lieu au mois de juin pendant la fête du quartier.

Ce local est rattaché administrativement à la Maison pour Tous de la Guirlande près du terrain Gelly, pour disposer des services de l'animateur qui y réside et qui s'occupe également de cette nouvelle salle de quartier.

Notre photo : de gauche à droite MM. Daufes, président du comité de quartier, Charles Claude, conseiller, Georges Frêche, maire, Madeleine Clavier, conseillère. A droite, Yves Larbiou, adjoint au maire.

Cafeteria Casino
La Paillade
ouverte tous les jours
de 11 h à 22 h
y compris le dimanche

Les MENUISERIES du MIDI



Menuiserie Traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées

— Cintree
— Chauffage intégré
— Industrielle
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27-84-57

Gilbert Malaval

Marchand de biens
Transactions immobilières
sur immeubles
et fonds de commerce

14, bd du Jeu de Paume Montpellier
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)

Immobilier



toujours à votre service
Etanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage

V.R.D. Trottoirs - Chaussées
Sols industriels - Aires sportives

Société de Pavage et des Asphalte de Paris
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. 57.11.31

S. A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinetterie-Caves et Eau
Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. 75.25.85 - 75.49.66
Télex 480 348

55, avenue Louis Breguet
31000 TOULOUSE

Tél. 80.43.80

SALLE de BAINS ACCESSOIRES

Expo Sanit
41, rue Chaptal
34000 MONTPELLIER
Téléphone : 92.10.41



A. GARBARINI S.A.
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2 000 000 F

Signalisation Électrique Urbaine et Routière

48 à 54, RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE

TELEX 630929 F

TEL. 788.26.34

ECELEC

TOUTES
INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES
CENTRE TRAVAUX
SUD-EST LA BOISSIERE

rue du Couplant
TEYRAN
34160 CASTRIES
Tél. (67) 70.41.29

Quincaillerie de bâtiment

OUTILAGE MANUEL
ET ELECTRIQUE
PEINTURE, DROGUERIE
MENAGER

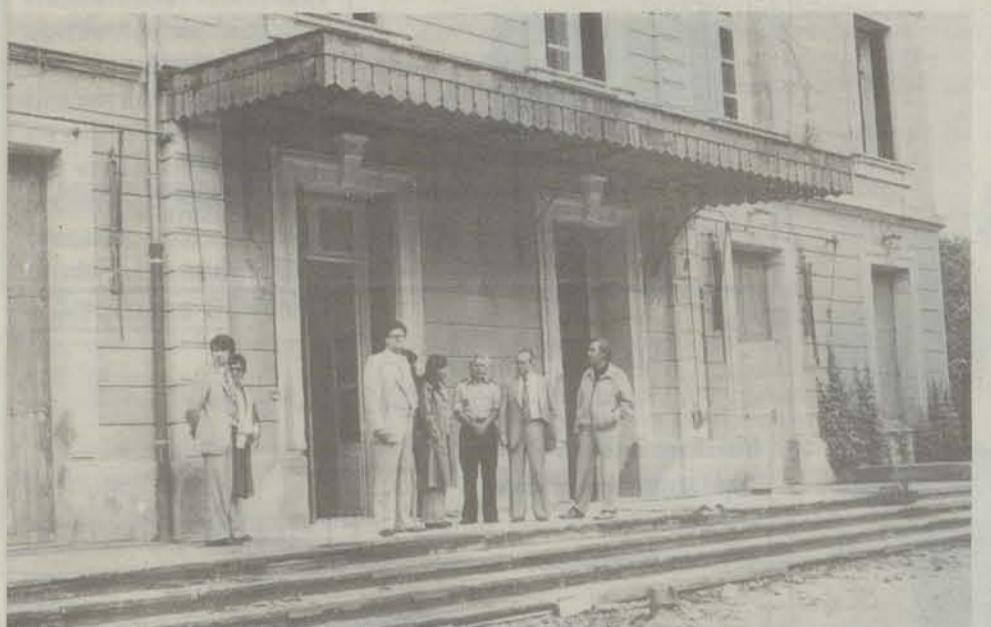
310 A VOTRE DISPOSITION
à la Sité d'EXPLOITATION
Ets VIEUX PIERRE
46, av. Pont Juvenal-Montpellier
Tél. : 92.89.87

Sté nationale de construction Quillery
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 39.192.500 FRANCS
DIRECTION REGIONALE SUD
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.25.65

BATIMENT - GENIE CIVIL

Coup d'œil sur les chantiers

• Maison des Baroncelli à La Paillade



La maison des Baroncelli, à La Paillade, fait peau neuve. La ville y a fait procéder à d'importants travaux. Cette maison de maîtres parfaitement conservée à l'extérieur était en mauvais état à l'intérieur. Plafonds et murs ont donc été restaurés ainsi que la toiture. Ces locaux accueilleront prochainement une antenne de la mairie, une antenne du BAS, les permanences des assistantes sociales et des élus, des réunions d'associations etc. Au deuxième étage on a aménagé un très vaste foyer d'accueil avec chambres, douches et sanitaires.

La délégation du conseil municipal et des services techniques qui a fait une visite des chantiers au mois de juillet, sur le perron de la maison des Baroncelli.

• Un nouveau foyer pour personnes âgées rue de la Cavalerie.



Financé par le Bureau d'Aide Sociale qui en assurera la gestion le foyer troisième âge de la rue de la Cavalerie, dans le quartier des abattoirs sera terminé au cours de l'automne. Il ouvrira ses portes début 81. Seules restent à réaliser les peintures et les tapisseries. Ce club fonctionnera comme tous ceux de la ville : les personnes âgées pourront y prendre repas et goûters et bénéficier de matinées récréatives.

La délégation des services techniques et du conseil municipal visitant le foyer.

Les Frères RUNEL

une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél : (67) 58.43.82

27, Rue Maguelone
MONTPELLIER



Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale
Les Hauts de Mireval
Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cans
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER
Tél. 58.63.20



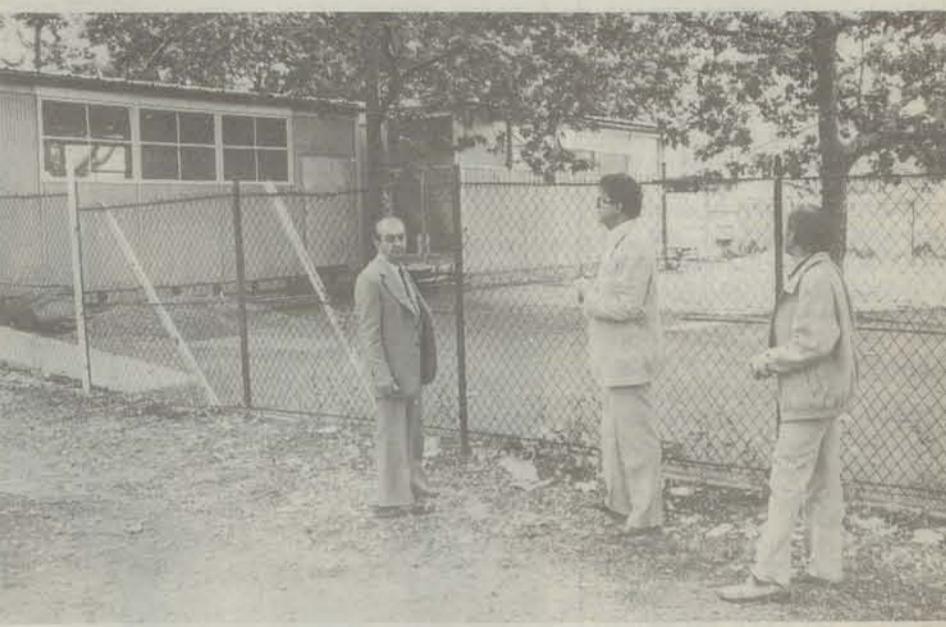
MATIERE PLASTIQUE
USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE
Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermat
34000 MONTPELLIER
(france)
Tél. (67) 58.68.31 + 253



272
33, rue de la Cavalerie - Montpellier
ATELIER DE DECOUPE AGREE N° 34-157 H
Tél. : 72.32.93 +

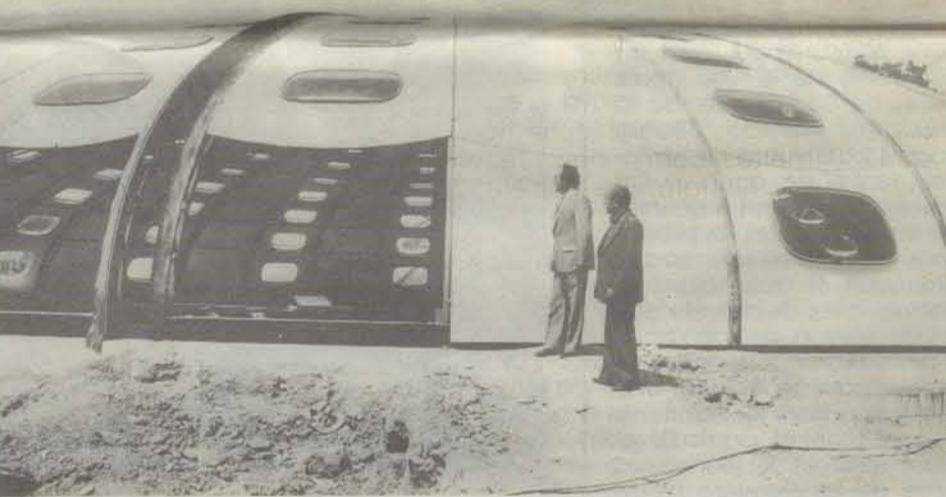
Chauff-Elec
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
SANITAIRE - REGULATION
CLIMATISATION - HYDRAULIQUE
GUTIERREZ Fils
5, RUE BONNIE
34000 MONTPELLIER
TÉL. 54.14.04

• Celleneuve : un foyer pour le troisième âge



Le Bureau d'Aide Sociale vient de récupérer deux locaux préfabriqués qui étaient jusqu'ici à usage scolaire sur la place de Celleneuve. Entièrement rénovées ces deux grandes salles accueilleront prochainement les personnes du troisième âge de ce quartier jusqu'ici dépourvu de foyer qui leur soit destiné.
MM. Puccinelli, directeur du BAS, Frêche, maire de Montpellier et Dugrand, adjoint.

• Piscine de la Pompignane : ouverture à l'automne



Les travaux avancent à grands pas à la piscine Tournesol de la Pompignane. Comme prévu elle sera en service à l'automne. Lancée dans le cadre de l'opération mille piscines elle offrira un bassin de 25 mètres, des vestiaires équipés de 250 casiers consignes, un local handicapés et des sanitaires.

MM. Péraldi et Béjorgeot, adjoints, devant l'immense coupole pivotante de 35 mètres de diamètre.

Coup d'œil sur les chantiers

• Mas de La Paillade : De nouvelles salles

Les locaux du mas de la Paillade, à côté de la maison pour tous sont en pleine réfection. Au rez de chaussée une salle abritera le club de judo.

Au premier étage une grande salle a été aménagée pour la danse, le club de canne d'arme et les majorettes.

Une vue de la très belle salle du premier étage.



• Bel Juel : la résidence 3e âge ouvrira au printemps prochain

Les travaux ont avancé un peu plus rapidement que prévu à la résidence Bel Juel, en face de Campéziols. Sauf imprévu l'établissement ouvrira au printemps prochain. Rappelons que cette résidence accueillera 60 personnes âgées.

Cécile Barquier, conseillère, Georges Frêche Frêche, Jean Puccinelli, directeur du BAS et Raymond Dugrand, adjoint visitent le chantier.



Ici il y aura bientôt une école

C'est sur ce terrain d'une superficie de 6400 mètres carrés que s'élèvera bientôt le groupe scolaire de La Paillade Nord. La réalisation de cette école s'effectuera en deux tranches.

La première aboutira à la construction d'une école maternelle de trois classes.

Les sommes nécessaires, soit 1 800 000 F ont été inscrites au Budget Primitif 1980 de la ville. De leur côté l'Etat et le département ont débloqué des subventions. Ils donneront respectivement 264 822 F et 48 600 F.

La seconde tranche concernera six classes primaires et une cantine scolaire. Les superficies seront ainsi réparties : 640 mètres carrés pour l'école maternelle et 1230 mètres carrés pour l'école primaire. Le coût total de l'opération est estimé à 5 500 000 F.

L'atelier, la bibliothèque et la salle polyvalente s'ouvriront sur une place. Une rue piétonne traversera le groupe scolaire et sera donc partie intégrante de l'école. On projette également de créer un parc à proximité. Toutes les conditions seraient alors réunies pour faire de ce groupe scolaire une école ouverte.



Centre Commercial
Géant Casino
 sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud
 avec Cafétéria



Votre employeur à la solution pour vous loger :

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant l'acquisition à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillere - B.P. : 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Dans un an et demi le musée Fabre aura pratiquement doublé de surface. On ne rentrera plus par la rue Montpellier mais par l'ancienne cour du lycée de garçons qui donne sur l'esplanade. Le conservateur Xavier Déjean disposerai alors de l'outil de travail qu'il souhaite : moderne, aéré, ouvert sur la ville. On n'en est pas encore là mais les travaux sont pourtant bien avancés. La première tranche est en effet terminée. Il s'agit d'aménager le premier étage du lycée qui jouxte le musée. Confie à l'architecte nîmois M. Massota qui travaille en étroite collaboration avec Xavier Déjean, cette opération a coûté 1 440 000 F. Elle a été subventionnée par la ville (60 %) et l'Etat (40 %). Président de la commission culturelle du Conseil Régional Georges Frêche a fait voter par l'organisme une subvention de 100 000 F.

La prochaine étape concernera le rez-de-chaussée et le deuxième étage de l'ancien « grand lycée ». Quand ces travaux seront terminés (fin 81 - début 82) le musée disposera de quatre nouvelles grandes salles ainsi que d'un cabinet de dessins. Le musée Fabre qui possède 4000 dessins de très grande qualité (la récente exposition « cent dessins » nous a donné un aperçu de cette collection) n'avait pas jusqu'ici la possibilité d'exposer ses richesses dans des conditions correctes. Ce sera bientôt chose faite. Montpellier pourra alors s'enorgueillir de posséder un des plus beaux musées de France.



Le musée Fabre en pleine mutation

Des places rendues aux Montpelliérains



La place Jean Jaurès

Après avoir étendu le secteur piétonnier au centre ville la municipalité vient d'offrir deux places aux flaneurs et promeneurs. Le cadeau est royal car les places Jean Jaurès et de la Canourgue sont parmi les plus belles de Montpellier. La première reste occupée le matin par le marché mais l'après-midi et le soir on peut déso-

perdre, celui d'un très agréable lieu de villégiature. Dans un autre quartier, celui des halles Castellanes c'est une opération de rénovation que se livrent les services techniques de la ville. Ils ont procédé à la réfection des revêtements rue de l'Herberie, rue Drapier Rouge et place Castellane.

Le premier parking périphérique au Carré du Roi

Tout le monde semble maintenant d'accord sur un point : on ne pourra améliorer la circulation du centre ville qu'en diminuant le nombre des véhicules et en favorisant les transports en commun. Tout le reste, aménagement de sens uniques, de feux rouges, amélioration de chaussées n'est finalement qu'un pis aller.

La municipalité a pour sa part décidé de favoriser au maximum les transports en commun.

Mais pour cela il faut offrir aux usagers des parkings périphériques pas trop éloignés du centre ville. L'expérience qui est lente en ce moment à la caserne Pilat permettra de se rendre compte de l'impact de tels parkings.

Dans un premier temps ce sont 103 places qui seront disponibles au mois de septembre, ce chiffre pourrait être triplé par la suite.

Les travaux ont commencé le 10 juillet dernier. Il s'agissait de procéder à la démolition des bâtiments et installations situés au milieu de la cour de l'ancienne caserne de pompiers. C'est la SMITU qui a été chargée de réaliser cette opération qui s'inscrit dans la politique générale de reprise en mains de l'ensemble des parkings montpelliérains.

On ne touche pas pour l'instant aux bâtiments qui donnent sur la rue. Les syndicats et le théâtre Quodilien de Montpellier resteront là tant que la question de leur relogement n'aura pas été réglée. Particulièrement bien situé, il n'est guère éloigné de l'Ecusson, le nouveau parking Pilat est à deux pas de nombreux arrêts de bus. Les lignes 9 et 11 empruntent la rue Pilat, les lignes 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 passent tous près sur le boulevard Henri IV. On suivra donc avec une particulière attention les taux de fréquentation de ces bus dans les mois qui viennent. Ces chiffres seront bien utiles aux responsables de la circulation montpelliéraine.



Nos photos

En haut : les travaux de démolition ont commencé le 10 juillet

De nombreuses personnalités y ont assisté. On remarquera notamment MM. Emprin, président de la chambre de commerce et d'industrie, Frêche, maire de Montpellier, Dugrand, adjoint au maire ainsi que plusieurs cadres techniques de la ville.

En bas : vue panoramique de la cour avant démolition.



• Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

• Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES



TEL:
79.48.97

TRAVAUX PUBLICS

Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIER DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

291

Société languedocienne
de Véhicules Industriel

SO. L. V. I.

IVECO

CONCESSIONNAIRE

UNIC

Le Rieucaoulon

34400

SAINT-JEAN
DE-VEDAS

Tél. : (67) 42.60.88

cino
elle mieux

"lit canapé GAO : la vraie réponse à votre problème"

**A
MONTPELLIER**
Le triangle et Face à GEANT CASINO

**IBM FRANCE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

CEST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
 - une population de 2500 personnes
 - des bâtiments de 82.000 m²
 - une mission de gros ordinateurs
- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
 - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.
- C'EST AUSSI :**
 - 80% de la production à l'exportation
 - 1000 emplois locaux de sous-traitance
 - une participation importante à la vie régionale.

IBM
Usine de la Pompignane Montpellier



Comme on le voit sur ces photos les travaux vont bon train au nouvel hôpital Lapeyronie. Elus et responsables de l'administration du Centre Hospitalier Régional ont récemment visité le chantier et ont pu constater que plusieurs chambres étaient déjà terminées.

DES IDEES DE CUISINES
SALLE D'EXPOSITION
BAURES
 21, Av. de Nîmes
 34000 Montpellier - Tél. (67) 72.45.23

Viandes
Abats
Volailles
Charcuterie

Sté Bœuf de France

3, Rue Substantion
 34000 MONTPELLIER

SPECIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS

Tél. : 72.05.86

Constans

FOURNITURES EN GROS
 POUR COLLECTIVITÉS ET
 RESTAURANTS
 Produits alimentaires
 Produits d'entretien

BUREAUX & ENTREPOTS
 ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZIÈRE
 ROUTE DE SÉGURET
 34330 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
 Tél. (07) 42.96.73

Entreprise de Charpentes et Palettes

MALARTHE Frères

Boulevard Paul-Valéry
 Croix d'Argent
 34000 MONTPELLIER

Tél. : 42-66-63

montez dans notre voiture ...

oubliez la vôtre

Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN

685, rue de l'Industrie - 34000 Montpellier
 Tél. (67) 92.91.91

MES

MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
 faux plafonds • cloisons séches
 agencement de magasins • meubles stratifiés
 escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
 Tél. (67) 42.49.67

CONSOMMATEURS

Vers une meilleure protection ?

Un pas très important vient d'être franchi vers un développement du consommérisme qui permettra, du moins il faut l'espérer, de rendre au client son titre de « roi ». Au mois de janvier, les marges commerciales ont été libérées, et par le jeu de la libre concurrence, on était en droit d'espérer une baisse des prix. Afin de contrebalancer ces dispositions, M. Monory, Ministre des Finances annonce au mois de juin l'élaboration d'une sorte de pacte : l'engagement du développement de la concurrence d'information et de la protection du consommateur. Par cet engagement, le

ministre entend poursuivre la politique qui tend à rendre leurs responsabilités aux Français et dégager les professionnels de l'intervention de l'administration, tout en rendant les consommateurs plus autonomes pour mettre fin progressivement à leur situation d'assistance.

Fin juillet, dans les bureaux de l'UROC (Union Régionale des Organisations de Consommateurs), M. Vidal, Directeur Départemental de la Concurrence et de la Consommation a présenté cet engagement au cours d'une conférence de presse.

Après des discussions entre professionnels, consommateurs et administrations, le contenu de ce texte a été signé par le Conseil National du Commerce et la Confédération Générale des Petites et Moyennes entreprises.

Chaque commerçant décide ou non d'appliquer cet engagement. L'adhésion n'a pas de caractère obligatoire, mais revêt une certaine importance car elle engage véritablement ceux qui la donnent. Par ailleurs, il va de soi que les consommateurs donneront sans nul doute leur préférence à ceux qui adhèrent.

L'adhésion se symbolise par l'apposition d'un pannonceau représentant une fleur avec l'inscription « Engagement du Commerce, j'adhère ».

Le respect de la réglementation

Avant toutes choses, le « pacte » précise que les organisations signataires s'engagent à rappeler périodiquement à leurs adhérents, les obligations que leur impose la réglementation en vigueur et à les inviter à un scrupuleux respect de ses

dispositions. Notamment sur la publicité mensongère, l'affichage des prix, les obligations imposées en matière de crédit à la consommation, la loi relative à la langue française, etc...

La protection et l'information du consommateur

Parallèlement à ces obligations imposées par les textes en vigueur, un certain nombre de mesures sont prises, étant bien entendu que celles-ci ne sont applicables qu'aux seules entreprises qui auront contracté cet engagement.

En matière de crédit à la consommation, un affichage sur les lieux de vente doit signaler le délai de réflexion de 7 jours en cas d'achat à crédit, afin d'éviter les achats trop impulsifs.

Quelques 500 000 exemplaires de ce « pacte » ont été distribués par les syndicats et les Chambres de Commerce.

Des dépliants destinés aux consommateurs, leur feront connaître le contenu et la portée de l'engagement.

La réussite de cette opération repose maintenant sur le sérieux du commerce et sur les efforts des organisations professionnelles pour en généraliser la bonne application.

ART :

Une nouvelle revue «LA PALETTE DU LITTORAL»

Montpellier, Ville à vocation culturelle a été témoin de la naissance d'une revue mensuelle d'Art et de Peinture : «LA PALETTE DU LITTORAL».

Cette publication qui va faire paraître son quatrième numéro, a été créée afin de faire connaître les grandes tendances de l'art de nos régions, ses amateurs et ses professionnels.

Paris et la région parisienne ne sont pas exclus de la publication, car il serait bien sûr impossible de ne pas en tenir compte, cependant une plus grande place est réservée à la Province où l'art est une réalité souvent méconnue. Tous ceux qui s'intéressent à l'art sous quelque forme que ce soit, pourront trouver ce mensuel d'Art et de Peinture dans les Kiosques au prix de 12 F. Sourissons bonne chance à «LA PALETTE du LITTORAL».

Pour en savoir plus

- Vous pouvez consulter :
- le texte intégral de l'engagement du commerce (bulletin officiel des services des prix du 4 janvier 80);
 - la direction de la concurrence et de la consommation de votre département ;
 - l'Institut National de la consommation.

En cas de difficultés,

vous pouvez contacter :

- les associations de consommateurs :
 - AFOC, 36 bis rue Pitot. B.P. 2083-34025 - tél. : 63.47.13.
 - CSCV, 2, place Pétraque.
 - UDCH, 1, rue Embouque d'Or
 - UFCS, 1, rue Embouque d'Or - tél. : 60.57.93.
 - Ligue des familles : 1, rue Richelieu. tél. : 60.55.20.
 - consom'act : 1 rue Embouque d'Or.
 - l'union régionale d'organisations de consommateurs (UROC), 1 rue de la Carrièrone. tél. : 66.09.14.
 - la Boîte Postale 5000 au chef lieu de votre département.



Source du Lez :

Le dossier de la source du Lez avance à grands pas. Deux étapes importantes viennent d'être franchies. Rappelons que la ville de Montpellier avait demandé un pompage supplémentaire de 1600 litres par seconde. Bien qu'ayant réduit ce chiffre à 1300 litres le rapport des commissaires enquêteurs s'est prononcé favorablement. Pour sa part le Conseil Supérieur d'Hygiène de France (voir ci-dessous) a également donné son accord. Le dossier est maintenant à la préfecture. Il ne manque plus que la signature de la déclaration d'utilité publique. Le projet est donc en bonne voie. Montpellier et les campagnes environnantes vont pouvoir traiter ensemble le problème de l'eau.

enquête favorable

Le Conseil Supérieur d'Hygiène a donné le feu vert

Voici des extraits du rapport transmis par le Conseil Supérieur d'hygiène publique de France en date du 21 juillet 1980 :

Il n'est pas possible pour ce qui est de cet exposé de tout reprendre dans l'étude du BRGM. Sachons cependant qu'elle a porté non seulement sur la structure des terrains, mais aussi sur les résultats des pompages et leurs conséquences hydrogéologiques d'une part, sur les vitesses de circulation par traçage d'autre part.

Compte tenu de ces données, il est apparu que le drainage souterrain dont serait tributaire le Lez conduirait à affecter aux divers périmètres de protection des eaux des surfaces importantes. Le tracé de ceux-ci a d'ailleurs été porté sur carte par le géologue agréé. On a ainsi :

- périmètre de protection immédiate environ 9 ha ;
- périmètre de protection rapprochée environ 9 h ;
- périmètre de protection éloignée 27 km à 33 km environ - incluant 13 communes du département du Gard.

Ces zones protégées sont naturellement assorties de prescriptions visant leur utilisation, bases de servitude pour tous les propriétaires intéressés.

Il était inévitable dans ces conditions que de nombreuses remarques soient formulées au cours des deux enquêtes publiques ; les commissaires enquêteurs les ont soigneusement enregistrées.

D'après la commission d'enquête, ces craintes sont motivées par la constatation d'appauvrissement épisodique des nappes phréatiques utilisées par les particuliers ou les communes pour l'irrigation d'usage. D'ailleurs, concernant les produits utilisés

Ses conclusions

La Section des Eaux du Conseil Supérieur d'Hygiène publique de France, ses rapporteurs entendent :

- donner avis favorable à l'augmentation des pompages dans la Source du LEZ, demandée par la ville de MONTPELLIER, dans les conditions techniques et de contrôle piézométrique des « nappes » et circulations prévues au dossier.

- n'émett aucunne remarque en ce qui concerne les périmètres de protection immédiate et rapprochée.

- estime que le périmètre de protection éloignée, au plus facultatif, ne devrait intéresser que les zones pour lesquelles les traçages ont matérialisé une relation hydraulique directe avec la resurgence du LEZ : au sein des dites zones certaines activités pourraient être réglementées en vertu du décret 671093 du 15 décembre 1967.

Signé :
 l'Administrateur civil
 J. Giraud

piézométrique interservices de la région permettra non seulement de pallier les incidents éventuels mais apportera une meilleure connaissance de la vie et des réactions du réseau hydrographique dont le Lez est tributaire.

Pour toutes ces raisons, et après avoir étudié ce dossier particulièrement riche en remarques de toutes natures, vos rapporteurs vous invitent à réitérer l'avis favorable que vous avez déjà donné pour la même question.

N.B. Il est souhaitable que le document SCPIR relatif à la radioactivité des eaux du canal BRIL, tel qu'il figure en annexe II du rapport de M. le Maire de SUMENE, soit joint au présent texte.

(1) 20 novembre 1979 au 20 décembre 1979 ; arrêté du 22 avril 1980 ; dépôt du rapport 1er juillet 1980.

MISE EN COMMUN DE L'EAU : première étape franchie avec le syndicat du Pic Saint Loup

Depuis le samedi 26 juillet la première étape de l'interconnection des réseaux villes-campagnes est réalisée. La zone comprise entre Saint-Mathieu de Tréviers, les Matelles et le sud du Brestalou est la première bénéficiaire de cette vaste opération. A terme la source du Lez sera raccordée non seulement avec le réseau du Pic Saint-Loup mais aussi avec ceux de Mauguio Pérols et de Garrigues-campagnes.

Cette première tranche de travaux a été entièrement financée par la ville de Montpellier (1 500 000 F). Elle permet un pompage de 20 litres par seconde dans la vasque, soit 72 mètres cubes par heure. L'eau est acheminée à un réservoir situé au-dessus de Saint-Jean de Cuculles en passant par la station du Triadou. Au total ce sont 2,7 kilomètres

de canalisations qui ont été posées. «L'intérêt commun des villes et des campagnes est cette fois passé au-dessus des intérêts privés» devait dire Georges Frêche, se félicitant que les longues négociations entre Montpellier et le Syndicat intercommunal du Pic Saint-Loup, menées sous l'égide de la Direction Départementale de l'Agriculture, aient

abouti à cette première réalisation. Raymond Dugrand, adjoint au maire de Montpellier devait lui aussi mettre l'accent sur cette «mise en commun de l'eau» qui a trop longtemps été l'objet de jalouses exacerbées. «L'inauguration d'aujourd'hui devait-il dire est la preuve d'un nouvel état d'esprit».

C'était bien l'avis de MM. Saumade, président du conseil général et Paul Bernard, maire de Valhauquès et président du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau du Pic Saint-Loup. Ce dernier a tenu à rassurer les agriculteurs des communes environnantes. En cas de sécheresse, priorité



sera donnée au syndicat du Pic Saint-Loup qui n'est pas relié au réseau du Bas-Rhône. Notre photo : Sous le regard de Paul Bernard, maire de Valhau-

RECALIBRAGE DU LEZ: DERNIERS TRAVAUX EN 1981

Le calibrage du Lez dans la région montpelliéraine a progressé à pas de géants ces derniers temps. En amont de Montpellier les travaux ont été minimes, ils ne concernaient qu'un petit recalibrage au pont de Clapiers (rocade nord). Par contre, il n'en va pas de même en aval de notre ville. La première phase des travaux est terminée. Elle concerne le recalibrage du Lez entre le pont Méjean et le domaine de Gramenet sur la commune de Lattes. Ces travaux qui auront coûté au total 6 000 000 F ont été financé par l'Etat (800 000 F), le département (2 200 000 F) et la commune de Lattes (3 000 000 F). Ils ont permis la construction de deux exutoires vers l'étang de Méjean et surtout ont porté la capacité du fleuve à 600 mètres cubes seconde sur cette portion. D'autres travaux ont débuté depuis peu entre le pont Méjean et l'autoroute. Là le Lez débitera

SOCAF
Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics
Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél. (67) 58-00-30
ou 70-07-34

Le second réservoir semi-enterré doublera les réserves d'eau de La Paillade

Cet ouvrage qui, vu de dessus, ressemble étrangement à une soucoupe volante c'est le nouveau réservoir semi-enterré de La Paillade. Il sera inauguré vers la fin octobre soit sept mois après le début des travaux.

S'il est passé quasiment inaperçu, même aux yeux des Paillardins, parce qu'il est caché par le premier ouvrage, ce second réservoir a été pourtant été le plus gros et le plus beau chantier de ces derniers mois. Lorsqu'il entrera en service La Paillade qui ne disposait jusqu'ici que de quatre heures de réserve d'eau aura devant elle une marge de sécurité de huit heures. En tout, avec le château d'eau contenant 2000 mètres cubes, les réserves de cette partie de Montpellier s'élèveront à 16000 mètres cubes.

Non agressif, il sera recouvert de terre et de plantations, le nouveau réservoir semi-enterré à bien belle allure. Impressionnant vu de l'intérieur (il mesure quarante mètres de diamètre et plus de dix mètres de haut) il passe inaperçu de la route, caché derrière une rangée d'arbres. Sept mille mètres cubes d'eau y seront stockés, sur une hauteur de cinq mètres.

Ce chantier de grande envergure qui a été con-

fié à la SOBEA mais dont le

maitre d'œuvre c'est la

ville de Montpellier,

a nécessité de très impor-

tants moyens en hommes

et en matériel. C'est ainsi

qu'il a fallu construire une

véritable usine de menui-

serie à proximité. Dans ce

genre d'ouvrages en effet

les coffrages sont primor-

diaux. On a employé ici

une technique d'avant

garde pour réaliser les

voutures. Mais c'est surtout

l'étanchéité qui a fait

l'objet de soins attentifs.

Entre chaque panneau

de béton on a placé des

joints spéciaux qui ont

pour particularité de

s'écartier sous les effets de

la pression. Autrement dit

plus les contraintes sont

fortes, plus l'ouvrage est

étanche.

C'est ainsi qu'on surveille

en permanence la qualité

du plan d'eau (niveau,

quantité de chlore etc...)

Outre ses 7000 mètres

cubes de réserve ce

second réservoir semi

enterré de La Paillade offre d'autres avantages.

Alimenté par des conduites de 600 mm du côté de

l'Avenue de l'Europe et

des conduites de 500 mm

du côté de la Colombière

il sera rempli à prédominance par des eaux de la

source du Lez, ce qui

n'était pas le cas jusqu'ici.

Signalons au passage

que Montpellier est une

des rares villes à transmettre

ses informations à très

haute fréquence sur

réseau hertzien

(400 MHz). Aucune inter-

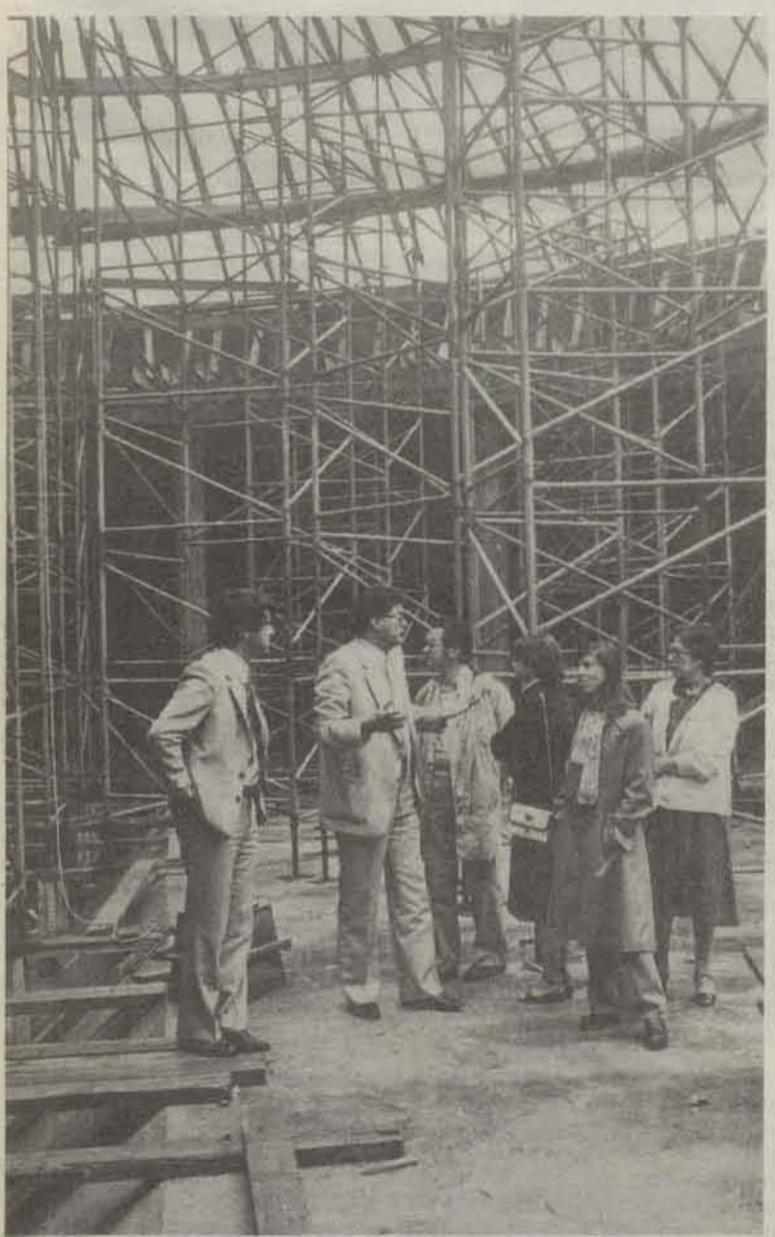
férence n'est possible,

sauf en cas de fort orage,

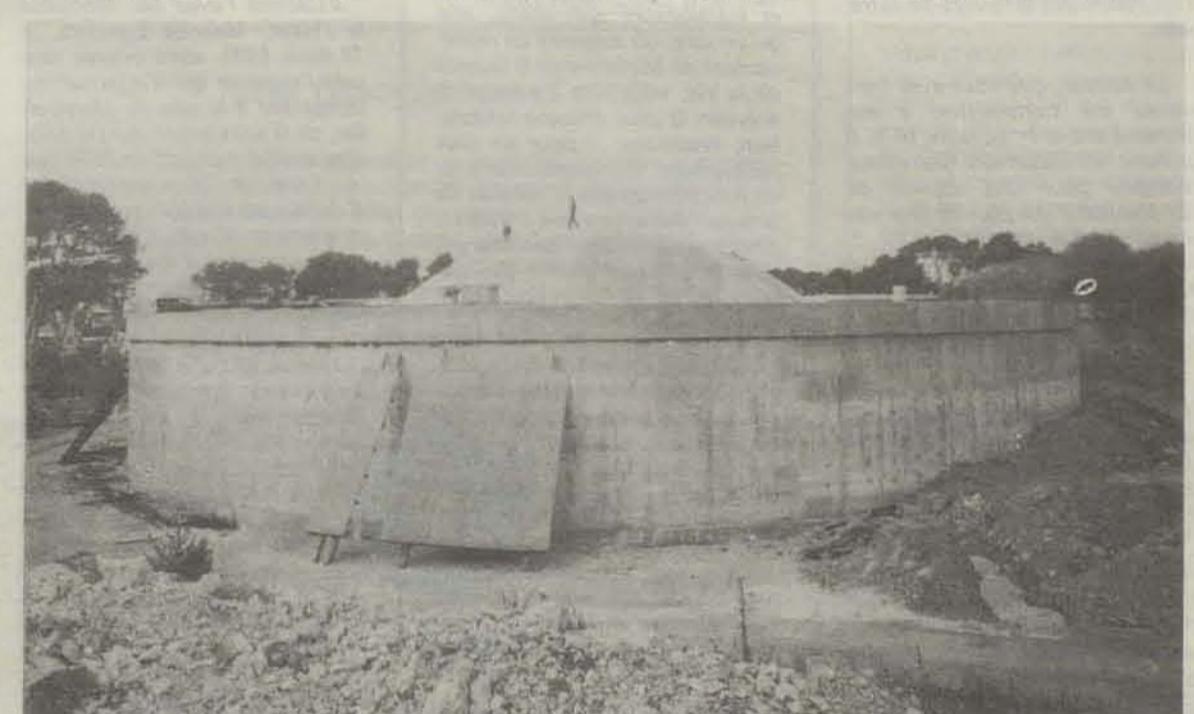
important pour l'ensemble du réseau de la ville, ce réservoir servira d'anti bâlier. C'est à dire de régulateur en cas de brusque variation de pression. Cette opération peu spectaculaire vue de l'extérieur est donc de première importance pour La Paillade et Montpellier. Ce qui explique le montant élevé des travaux : 2 198 742 F. Dans quelques mois les habitants pourront le visiter. Les services techniques de la ville ont en effet prévu des parkings et des espaces verts. Mal connus, des ouvrages de ce type méritent en effet une visite.



Sous cette coupole 7000 mètres cubes d'eau seront bientôt stockés.



La construction : une technique de coiffage très sophistiquée.

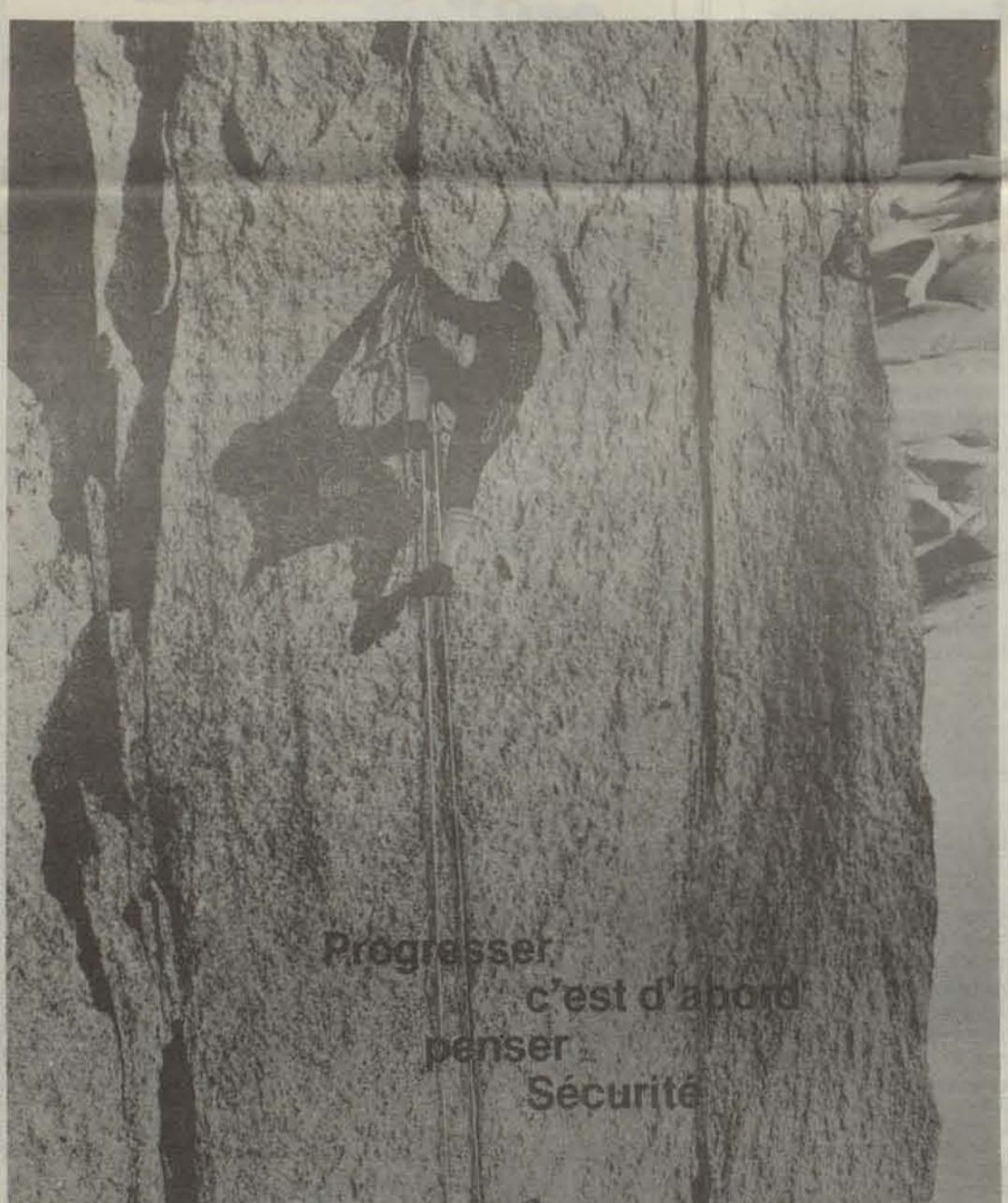


Quarante mètres de diamètre.

comptoir européen du funéraire
Toutes Fournitures Funéraires
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE ET DE FORCE
agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tel. (67) 70-28-21
telex : 480423

clémenton
Toutes Fournitures Funéraires
548, chemin de Madrague Ville
13015 MARSEILLE
Tél. : (91) 60-83-88
Telex : 401409 F

safer
LANGUEDOC-ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATRES (Hérault)
Tel. (67) 58-01-11 +
Adresse Postale : Boite Postale 1205
34010 MONTPELLIER CEDEX



Progresser
c'est d'abord
penser
Sécurité



FICHET - BAUCHE

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier
Tél. : 92-46-50

En matière de sécurité
on ne peut pas transiger.
Les solutions les plus sophistiquées sont
d'abord des solutions éprouvées. Pour vous
Fichet-Bauche a toujours
une bonne idée d'avance

CEREIREDE : l'Etat doit 200 millions

On sait que l'Etat se décharge de plus en plus financièrement sur les collectivités locales. A maintes reprises notre équipe municipale a eu l'occasion de dénoncer cette pratique qui grève de plus en plus lourdement les budgets communaux. Mais l'Etat vient de franchir une nouvelle étape à Montpellier : il ne tient même plus ses engagements. Il doit aujourd'hui 200 millions à notre ville pour la station de la Cereirede.

Rappelons que le stade secondaire de cette usine d'épuration est terminé depuis deux ans. Les eaux déversées sur les plages de Palavas sont désormais propres. Le coût de l'opération s'est élevé à plus de 2 milliards de centimes pour Montpellier. Or, l'Etat s'était engagé en 1975 à financer 550 millions. Vue l'augmentation du coût de la vie depuis cette époque cela représente environ 650 millions de centimes en 1980 (voir la lettre du préfet Marcel BLANC).

C'est Maître Delmas, Maire de notre ville à ce moment là qui avait reçu cette promesse.

C'est lui qui aujourd'hui, alors qu'il est secrétaire d'Etat à l'environnement, annonce que sur sa proposition, l'Etat va respecter sa parole et donner... 350 millions. Entre temps 200 millions ont donc disparu. Comment ? Pourquoi ? L'histoire mérite d'être comptée.

Une fois le stade secondaire terminé à la Cereirede, notre Conseil Municipal avait décidé de poursuivre l'opération par une épuration tertiaire. Car, si les eaux sont propres, elles ne sont pas encore biologiquement pures. Dans sa séance du 15 juin 1979 le Conseil Municipal s'était engagé dans cette voie inscrivant l'argent nécessaire au budget.

Il n'avait d'ailleurs fait que suivre les exigences du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique (voir la lettre de Marcel BLANC). Et c'était une des conditions posées par la Préfecture pour obtenir la subvention d'Etat.

C'est là que les choses ont pris un visage pour le moins étrange. Tout d'abord le ministère de l'Environnement (sans doute à la demande de Maître Delmas) a envoyé un spécialiste sur place. Conclusion du Docteur Grange : le stade tertiaire ne présente pas de caractère d'urgence. Cette conclusion a également été celle de l'Agence Financière du Bassin Rhône Méditerranée-Corse. Ce qui était valable en 1975 ne l'est donc plus en 1980 alors que la population de Montpellier n'a cessé de croître depuis ?

On est donc arrivé à ce paradoxe : d'un côté l'Etat nous refuse sa subvention tant que nous n'avancions pas dans le stade tertiaire de l'autre il ne voyait pas la nécessité d'entreprendre ces travaux jugés non urgents. Com-

mentaire de François Delmas (voir ci-contre) : «Le traitement tertiaire est certes souhaitable mais aucune ville de l'importance de Montpellier n'en dispose à l'heure actuelle». Le secrétaire d'Etat à l'environnement n'aime pas les innovations, nous en prenons acte.

Nous prenons également acte de la déclaration qu'il a faite le 21 mai dans le journal Midi Libre. Il y annonçait que grâce à lui Montpellier recevrait 350 millions de centimes de la part de l'Etat. Comme cela dit-il avait été prévu en 1975. La lettre du Préfet Marcel Blanc, dont nous publions ici un fac-simile, rétablit la vérité. L'intervention de l'ancien Maire de Montpellier n'a donc pas été sans effet : elle coûte 300 millions de centimes à la ville. Il semble qu'il n'ait plus les mêmes intérêts depuis qu'il est au gouvernement. Et qui en fait les frais ? Les Montpelliérains.

Notre équipe municipale n'en restera pas là. Elle entend défendre les intérêts des habitants jusqu'à ce qu'elle obtienne gain de cause. L'Etat nous doit 200 millions, il nous les rendra.

Nous nous sommes engagés à rendre les eaux de la Cereirede parfaitement saines. Nous le ferons. Malgré le Secrétaire d'Etat à l'Environnement.

Raymond DUGRAND
Adjoint au Maire

L'orchestre de Montpellier : une vocation régionale

Maître Louis Bertholon et l'orchestre de Montpellier ont entrepris cet été une tournée dans l'ensemble de notre région. Tout le monde s'est accordé à vanter les mérites d'un ensemble jeune, dynamique dont la vocation régionale n'échappe plus à personne... sauf semble-t-il au ministre de la culture Jean-Philippe Lecat. Il

n'a pas l'air pressé d'accorder l'aide d'Etat qui seule permettrait d'avoir enfin un orchestre du Languedoc-Roussillon. A la cérémonie d'inauguration des 7^e rencontres internationales d'été de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, il a répondu à Georges Frêche avec une extrême prudence. Il faudra donc être patient,

mais on a bon espoir. Il serait dommage que l'Etat ne participe pas à Montpellier comme il le fait pour l'opéra du Rhin et celui de l'orchestre des pays de Loire (il finance ces organismes à 33%). Les témoignages que nous publions ci-dessous prouvent que l'orchestre de Montpellier mérite d'être aidé et étoffé.



L'orchestre dirigé par Louis BERTHOLON à la Grande Motte.

« Une tenue exemplaire »

Roger Chalmel directeur musical de l'Eté musical en Languedoc a adressé la lettre suivante au maire de Montpellier à la suite du concert donné le 18 juillet dernier par l'orchestre de notre ville à Narbonne.

Monsieur le maire,
Permettez-moi de vous exprimer tous mes remerciements et ma satisfaction personnelle après le merveilleux concert offert à Narbonne par l'Orchestre du Théâtre de Montpellier.

Remerciements car la générosité de votre municipalité a permis de retenir cet Orchestre dans des conditions extrêmement raisonnables.

Satisfaction personnelle, car les articles de presse élogieux ou non ne m'impressionnent guère, je préfère me fier à mes oreilles... Or, le concert présenté le 18 était d'une tenue exemplaire, d'une rare qualité de notre ami, Louis Bertholon a fait des prodiges dans si peu de temps. Un Inspecteur du Ministère de la culture, M. Antoine Tisné, était présent et a pu constater le bien fondé de ce jugement.

Cet Orchestre qui, avant la

le, a déjà prouvé sa vocation régionale, devrait être reconnu rapidement comme tel et je sais que vous le souhaitez ardemment. Il faut l'aider, dire aux autorités régionales et nationales

votre volonté d'aboutir. Evidemment, l'argument massif et décisif reste toujours l'argent, mais si celui-ci est le nerf de la guerre pourquoi ne serait-il pas avant tout le lien de la paix et de la ferveur artistique d'une région.

Un premier pas important

Dans le cadre de sa tournée dans notre région l'orchestre de Montpellier s'est produit le 20 juin dernier à l'école supérieure agronomique. Madame Simone Robert nous a adressé à ce sujet la lettre suivante :

Quelle appréciation peut-on porter sur un événement aussi proche, aussi intense et malgré le fait qu'elle s'élargisse. Cette première

étape : une éventualité de concert autour de Beethoven avec la participation de nos musiciens dirigés par Louis Bertholon, étant convaincu de gravir un échelon plus élevé, plus dur aussi, dans le but unique de servir la qualité. En revenant brièvement sur le concert de la Recherche j'adresse à tous mes amis présents ce soir là, l'expression de ma très vive sympathie.

Simone Robert



« Un excellent ensemble »

Toujours à la suite de ce même concert à Narbonne Pierre Ancelin, inspecteur général de la musique de la ville de Paris a écrit la lettre suivante :

Monsieur le maire,
J'ai eu le plaisir d'entendre le concert qu'a donné l'orchestre de Montpellier à Narbonne. Cela m'a permis

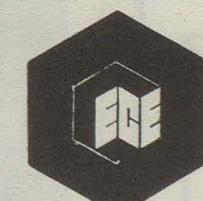
de découvrir et d'apprécier les qualités multiples d'un orchestre jeune, sympathique, enthousiaste et sous la direction lumineuse et chaleureuse de Louis Bertholon, voilà un orchestre promis aux plus brillants succès. La qualité technique et l'homogénéité des cordes en fait un excellent ensemble qui constitue la plus solide base pour un orchestre plus étoffé en nombre.

Vous avez su créer là un outil de diffusion musicale de belle qualité ; il est entre les mains d'un homme sensible et particulièrement compétent et ardent. Je souhaite à tous tout le succès que méritent de tels efforts et de telles qualités au service du patrimoine musical le plus digne d'éveiller et d'attirer la population de Montpellier et de toute la région.

Voilà un atout majeur pour le développement de la vie musicale sous tous ses aspects et je suis heureux de vous exprimer tout le plaisir que j'ai eu à le découvrir et tout le bien que je pense d'un tel effort.

Une association d'amis

L'orchestre de Montpellier a maintenant ses « supporters » officiels. Une association des amis de l'orchestre de Montpellier vient en effet de voir le jour. Celle-ci se propose d'aider Maître Bertholon et ses musiciens à accroître leur audience régionale et à se procurer des subventions publiques et privées pour acheter du matériel. Pour tous renseignements prendre contact avec M.J.L. Gra-



ETUDES CONSTRUCTIONS ET ENTREPRISES

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES ET SCOLAIRES
Avenue du Marché-Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. 671.22.22.22

CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ET D'ETUDES DU BATIMENT Analyses, Essais en laboratoire et in situ, Contrôles, Recherches, Etudes théoriques et expérimentales, Conseil assistance technique, Formation professionnelle Sols et Fondations, Bâtiments, Génie Civil, Routes, Aérodromes, Ports, Matériaux et composants Structures, 2312, Bld Paul Valéry 34100 Montpellier

PROMOTION CILIA MAX PRES SUPER M

Résidence

« LES TOURMALINES »

Rue du pont de Laverune

Duplex P2 - P4

Studio - P2 - Bureaux

Garages - Parkings

Renseignements : CILIA max

Villa Faustine

11, rue des Fraisiers

MONTPELLIER - Tél : 63.00.55

Voici la lettre adressée le 8 octobre 1975 à François Delmas, alors maire de Montpellier par le préfet Marcel Blanc.

Monsieur le maire,

A la suite de notre réunion du 26 septembre relative aux investissements de Montpellier, j'ai, le 27 septembre 1975, demandé l'aide du Fonds interministériel d'action pour la nature et l'environnement pour parachever l'épuration des effluents de votre ville.

Le dossier, que vous avez bien voulu me transmettre, a été adressé dès le 1^{er} octobre 1975. Il prévoit un traitement biologique complet pour une somme de 22 150 000 F. Le plan de financement serait le suivant :

- Agence de bassin 5,5 M.F. 25%
- Intérieur 6,6 M.F. 30 %
- F.I.A.N.E. 5,5 M.F. 25 %
- Ville 4,5 M.F. 20 %

remarque étant faite que la Municipalité fournirait les terrains, ce qui accroîtrait sa participation réelle.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Saglio, Directeur de la Prévention des Pollutions et des Nuisances, a consacré hier une réunion interministérielle à la salubrité du littoral du Languedoc-Roussillon.

Ainsi que vous le proposez, sur avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique, une épuration tertiaire de type classique a été retenue pour Montpellier, et des propositions de financement seront présentées au Gouvernement au cours du mois de novembre.

Je suis heureux de vous faire connaître ce résultat de nos travaux d'hier.

qu'au plan bactérien des précautions spéciales sont à prendre en raison de la proximité du rivage comme de la densité d'occupation estivale.

Aussi, vous est-il demandé d'accorder toute votre attention à cet aspect du problème. Une étude particulière, que le F.I.A.N.E. financerait, pourrait le faire.

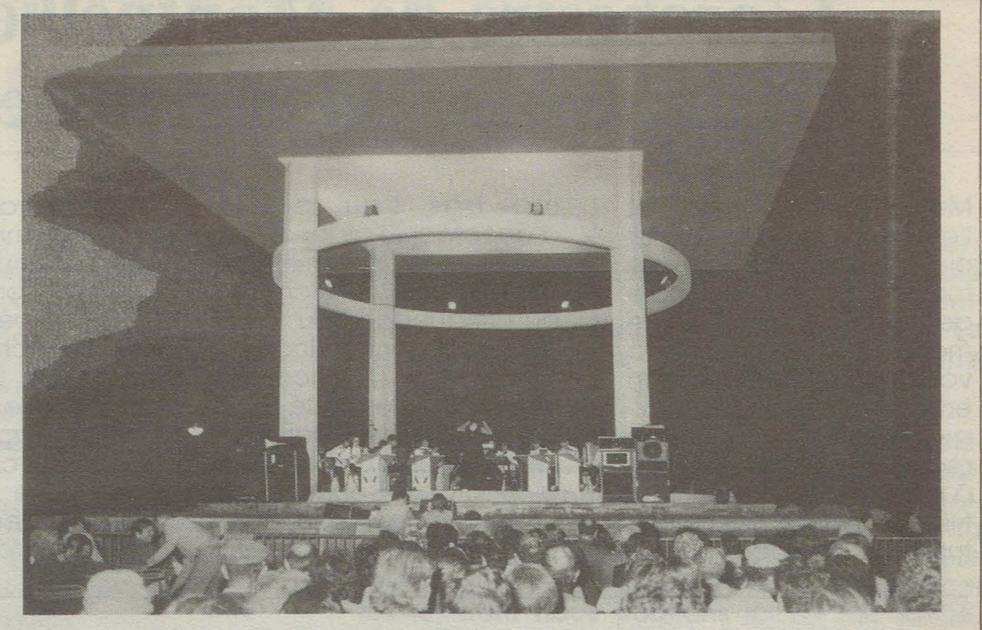
Une autre solution, plus expéditive, consiste à ouvrir un concours entre les constructeurs et installateurs spécialisés, afin qu'un jury, où siégerait un représentant du Ministère de la Qualité de la Vie, vous aide à adopter la solution la plus efficace (chloration, irradiation...) pour un coût raisonnable d'investissement et de fonctionnement. Il suffirait de préciser clairement ces différents points dans le cahier des charges soumis à l'appel d'offre des travaux.

J'aimerais connaître votre décision quant à la procédure, étant précisé que cet aspect particulier du problème ne devrait pas retarder la réalisation. Messieurs Bouchet, Directeur de l'Équipement, et Crampagne, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale, sont à votre disposition pour en discuter avec vous, ainsi que Monsieur Hirtzman, Ingénieur des Mines, mon Conseiller Technique, qui m'assiste à Paris.

La réalisation de ce projet, décidé et financé par la municipalité de l'époque, que j'avais l'honneur de présider, s'est révélée particulièrement efficace et sa mise en application a confirmé que les choix faits par cette municipalité ont été rationnels.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération et de mes sentiments dévoués.

LES VENDREDIS DU KIOSQUE BOSC : DE PROMETTEUSES RETRouvailles



Le créateur de la Marche des Petits Pierrots, Auguste Bosc, aurait sans nul doute été très heureux de voir revivre son kiosque à musique qu'il fit édifier sur l'Esplanade au temps des années 30.

Ce temple de la musique où se produisaient les chansonniers de l'époque, était pour les Montpelliérais, l'occasion de se retrouver dans ce cadre populaire de plein air.

L'histoire du Kiosque Bosc représente un véritable symbole qui s'est traduit par une vie intense avec ses espoirs, ses peines, la guerre, la libération, la fête retrouvée sur cette Esplanade noire de monde, et puis l'abandon, l'oubli, époque où les jardiniers utilisaient l'édifice comme abri pour leurs brouettes. Et puis ce fut un nouveau départ. La municipalité décida de consacrer un budget à l'animation du petit pavillon lui rendant ainsi son éclat d'antan. Du 23 mai au 1^{er} août, ces retrouvailles du vendredi connurent un grand succès puisque la moyenne du nombre des spectateurs venus écouter ces chansons d'hier et d'aujourd'hui s'est située aux alentours de 800.

La saison prochaine s'annonce prometteuse avec quelques projets.

En effet, la saison sera plus longue, et se déroulera du 15 juin au 15 août 1981, par ailleurs, l'acquisition d'un piano permettra d'insérer du lyrique dans le programme. Ainsi du Bel Canto aux variétés, des majorettes à la fanfare, de la danse à la chanson occitane, l'éventail plus large des spectacles permettra à tous les goûts d'être satisfaits.

Un long sommeil a enveloppé le vieux kiosque à musique, mais loin de se murer derrière ce paisible silence, les lumières de ce Temple de la musique sont prêtes à être rallumées pour la saison prochaine.

Rappelons pour mémoire les spectacles qui ont eu lieu cette année.

- 23 mai : concert de jazz par l'Orchestre « Paysage de Fantaisie » du groupe « Jazz Action ».

- 30 mai : Soirée de variétés « chansons et danses ».

- 6 juin : Les majorettes de la Paillade avec la Pena de St Georges d'Orques.

- 13 juin : le groupe gitan « les Baillardos ».

- 20 juin : La chorale Universitaire de Montpellier et l'Accordéon Club.

- 27 juin : Concert de jazz par un orchestre du groupe « Jazz Action ».

- 4 juillet : La troupe de Heidelberg. La fanfare « les Bérets rouges ». Le groupe folklorique « la Garriga ».

- 14 juillet : Patric, chanteur occitan.

- 18 juillet : La chanteuse Maria Rouanet. Les majorettes « Festivités ».

- 25 juillet : La fanfare de « l'Etoile Bleue ». Variétés par des groupes musicaux.

1^{er} août : Soirée de clôture : « Chansons et danses » avec Jan Nove et Catarino, Fulbert Cant, le Ballet Théâtre du Midi, Thierry Morati, Patrick Valérion.

Les spectacles de cette saison 80 ont été présentés par M. Charly Samson - à qui nous adressons au passage nos vifs remerciements pour son entière collaboration - et à l'occasion de ces retrouvailles, une cassette a été éditée sous le titre « Mon kiosque, mon vieux kiosque » (Paroles de C. Samson, musique de T. Morati) qui retrace l'histoire de ce document de la cité, mais aussi celle de la ville elle-même.

Charles CLAUDE
Conseiller municipal délégué



Feux de la St. Jean

Remerciements aux bénévoles

Avec l'aide financière et matérielle de la Municipalité, le Comité des Fêtes de la ville de Montpellier, a organisé les 21 et 22 juin les feux de la Saint-Jean dans notre Cité.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier bien vivement Mmes. ADDER et RECOULY, MM. CANETTA, DELBOS, LAUTIER, ainsi que tous les bénévoles qui nous ont aidés à l'organisation et à la réussite de ces jours de fête qui ont attiré un public de plus en plus nombreux.

Le président du Comité des Fêtes
M. NAQUET



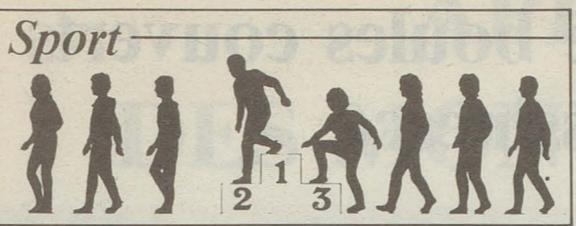
les Vestales

27 villas de classe, de 112 à 134 m² dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine

isolation exceptionnelle - équipement solaire livrées avec jardins aménagés - prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de laverune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h. à 12 h. - de 16 h. à 19 h. sauf lundi

tél. (67) 27.72.79 ou 58.94.09



Cinq internationaux de jeu à XIII honorés à la mairie

Cinq jeunes joueurs de Montpellier XIII et de la Paillade XIII ont été reçus à l'hôtel de ville la fin de saison. La municipalité a tenu ainsi à rendre un hommage officiel à ces espoirs du sport montpelliérain. Tous ont été sélectionnés au moins une fois en équipe de France cadets, juniors ou universitaires. L'ailier Jean-Philippe Biau et le demi d'ouverture Philippe Théron ont joué avec la formation tricolore cadets le 16 mars dernier. Le demi de mêlée Gérard Hugon a joué trois rencontres avec l'équipe de France contre l'Australie et l'Angleterre. Le pilier Jean-Pierre Cayrel a affronté les Australiens le 25 décembre 1979. Quant à Denis Bergé, qui occupe indifféremment les postes de demi d'ouverture ou de troisième ligne il a été sélectionné deux fois en équipe junior et en équipe de France universitaire. Notre photo : les cinq internationaux treizistes de Montpellier.



Municipaux :

une équipe de rugby à XV



Il y avait le foot, le tennis, le vélo il y a maintenant le rugby. Dès cette saison en effet les municipaux aligneront l'équipe dont on voit ici l'effectif, dans le championnat corporatif. Bonne chance aux polvayoux représentants de

Société Nouvelle des Ets

J. NOUEN

**ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
LIGNES H.T., M.T., et B.T.
POSTES DE
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79**

Maître BERTHOLON. Chef d'Orchestre
ainsi que les Musiciens et Musiciennes de
L'ORCHESTRE MUNICIPAL
ont été habillés par les

"VETEMENTS ARMAND THIERY & SIGRAND"

1 à 5, rue de la loge, MONTPELLIER

Le plus grand spécialiste de l'habillement dans la région.

298

Sté SO.ME.VI

2, Rue Lakanal
MONTPELLIER

**COMMERCE DE VIANDE EN GROS
ET 1 / 2 GROS**

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55

Montpellier citée à l'honneur par le Tour de France

Voici la lettre que MM. Jacques Goddet et Félix Léviton, directeurs du Tour de France avaient adressée le 20 juin dernier au maire de Montpellier à l'occasion du passage de cette épreuve dans notre ville :

Monsieur le Maire,

La Médaille du Tour de France destinée à récompenser ceux qui ont œuvré pour notre grande épreuve, est décernée cette année pour la vingt-troisième fois depuis sa création.

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous informer que le nom de la ville de MONTPELLIER figure sur la liste de la promotion 1980.

Nous sommes très heureux de vous en féliciter, vous qui présidez aux destinées de cette ville qui a montré tant d'attachement et de fidélité au Tour de France.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître en quel lieu et à quelle date vous souhaiteriez que cette médaille vous soit remise.

En vous renouvelant toutes nos félicitations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments très distingués.

ac guiraudon immobilier

8, boulevard Victor-Hugo
34000 MONTPELLIER — TEL : 92.27.34

Nous vous proposons : A MONTPELLIER :

- STUDIO, Quartier Nord, 2^e étage, balcon, chauffage collectif Px : 108.000 F
- STUDIO, proximité Facultés, expo. sul, 2^e étage, parking extérieur Px : 97.000 F
- F2, quartier ouest, 10^e étage, construction de 1978, cellier Px : 200.000 F

NOS TERRAINS VIABILISÉS :

A MIREVAL, «Les Jardins de MIREVAL» 40 parcelles de 477 à 791 m². Prix de lancement

NOS COMMERCES : TABACS, LIBRAIRIE-PAPETERIE, ALIMENTATION, PRÉT A PORTER

Clôtures Caizergues Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment

Tennis - Terrains de sports
Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98

155



Claude SERRE

ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

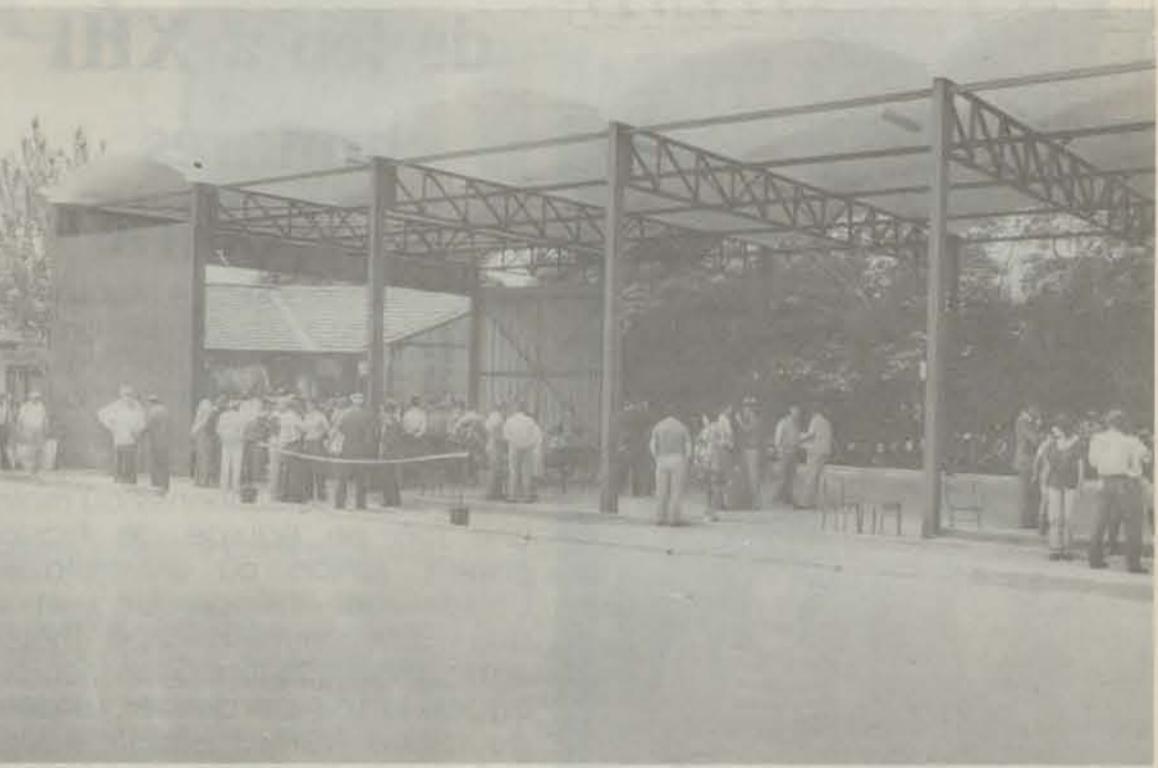
16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles
34000 MONTPELLIER — Tél : 92-14-96



6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

moquette
papier peint
peinture
vitrerie

Cinq terrains de boules couverts à Boussinescq



Les boulistes de Boussinescq pourront s'adonner à leur sport favori cet hiver. Depuis le mois de juin cinq cadres ou jeux ont en effet été couverts par la ville. Les travaux ont été entrepris pour répondre à la demande du comité bouliste de l'Hérault. La présence de M. Gasseng, vice-président de la Fédération Française de Sports de boules le jour de l'inauguration montre si besoin en était l'importance d'une telle réalisation pour les amateurs de ce sport.

Plusieurs associations fré-

quentent le boulodrome Boussinescq : l'entente montpelliéenne, l'ASPTT et le club des Aubes. Avec la buvette (construite en 1962) ceux-ci disposeront là d'un complexe de qualité, leur permettant de jouer quelques que soient les conditions atmosphériques.

Le nouvel ouvrage a coûté 364 014 F, financés par la ville (244 014 F), le Conseil Général (100 000 F) et par le comité bouliste de l'Hérault (20 000 F). De nombreuses personnalités

ont assisté à l'inauguration. On remarquait notamment MM. Péraudi et Velay, adjoints au maire, Bosc, conseiller municipal et conseiller général et M. Couderc, conseiller général.

S.A.E.G
SOCIETE
DES ANCIENS
ETABLISSEMENTS
GOMEZ
17,rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Géant : Chr. ZAPATA
Tél. 92.02.83

meubles **ATLAS**

MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HIFI

Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style

**Route de Sète tél. 48 16 40
FRONTIGNAN**
OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN

ACT
EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE
DÉPANNAGES RAPIDES
ENTREPRISE B.Bruno
Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPONNAIE 34000 MONTPELLIER
Tél. 78 48 08

APPRENONS L'HISTOIRE

DES MONUMENTS DE MONTPELLIER

Le Secrétariat Régional de l'Inventaire Général du Languedoc-Roussillon prépare plusieurs magnifiques volumes sur l'inventaire historique des monuments de Montpellier, ceci dans la très belle tradition des ouvrages sur le canton d'Aigues Mortes déjà parus. Nous donnerons chaque mois à nos lecteurs les bonnes feuilles des premiers travaux. Nous remercions Mmes Arnal, Grandjouan, Mles Fabre, Jourdan, MM. Barruel, Nougarret, Saint Jean, de Saporta et Sournia qui réalisent cette étude.

«bâtisse» de sa place, l'intendant n'en obtint pas moins de pouvoir dresser le cavalier de bronze au centre du promontoire, le 10 février 1718. Le socle avait été dessiné par DE COTE - un autre des proches de MANSART -. Il fallait attendre désormais que les Mercédaires voulussent bien abandonner le terrain, ce qu'ils ne firent qu'en 1731. Entre temps, de nouveaux projets parurent qui ne sortaient pas de la double préoccupation d'enclôture et de lotir ; certains même enclavaient le Peyrou dans un gigantesque projet d'extension urbaine. Seul, un ingénieur du corps des fortifications, LA BLOTTIERE, fut réactualisé le projet de BASVILLE en 1731 en l'enrichissant

pour résoudre ces problèmes et en confier le jugement à une commission d'académiciens et firent entreprendre aussitôt. La construction s'échelonna de 1767 à 1774 et fut conduite par l'entrepreneur DUMAS assisté de BONGUE, ferronnier, et des sculpteurs FAURE et DUPY.

L'artiste adopte sans changement les grandes divisions définies par la commission académique. Mais, de plus, il reprit à FRANQUE l'idée de son réservoir-bevéde à deux montées latérales au sommet duquel il dresse un édicule hexagonal couvert en coupole : le «château d'eau». Celui-ci dérive des propositions de l'un des concurrents éliminés : NOGARET. Deux corps d'orangeries, également inspirées d'une

LA PLACE ROYALE ET LA PORTE DU PEYROU

La place royale de Montpellier est tardive : c'est la dernière des grandes places royales françaises : l'année de son achèvement est celle de l'avènement de Louis XVI. Mais la définition de son extraordinaire parti général est autrement précoce : elle remonte au «règne» de l'intendant BASVILLE, lequel énonça personnellement, dès 1715, les grands traits qui devaient caractériser sa réalisation finale ; et c'est en 1685 qu'il faut encore reculer pour trouver les premiers projets d'une place royale à Montpellier. Le Languedoc de BASVILLE avait été en effet parmi les premières provinces à répondre à la lettre circulaire de cette année-là, par laquelle les intendants étaient vus enjoint de encourager par tout le pays l'érection de monuments à la gloire du monarque. Le Roi ayant personnellement désigné Montpellier pour y placer la statue équestre que la Province avait choisie de lui dresser, commande fut faite dès 1686, aux sculpteurs MAZELINE et HURTRELLE : le contrat spécifiait que le dessin du groupe serait fourni par J. HARDOUIN-MANSART et que le premier architecte en surveillerait l'exécution. Pendant que les commissaires municipaux fêtaient sur l'emplacement de la statue, une tout autre opération occupait les mêmes responsables sur le promontoire suburbain du Peyrou : l'idée était venue au Maréchal de BROGLIE, Commandant de la Province, d'aplanir et de régulariser aux frais de la ville cette butte inculte où les Montpelliérennes avaient coutume d'aller chercher, les soirs d'été, la fraîcheur de l'air marin. En 1689, on la transforma en un «carrefour long» terrassé, terminé au couchant par un avant-corps en «fer à cheval demy ovale». Ce n'était pas un ouvrage d'une exemplaire régularité : un couvent de mercédaires encombré une partie respectable du plateau, et, d'autre part, l'on s'était astreint à ne refouler le relief naturel qu'avec la plus extrême économie.

Pour se rendre à la promenade, il fallait franchir l'une des portes de la vieille enceinte : jugée vétuste on résolut de l'abattre pour lui substituer une entrée moderne imitée des portes de Paris. Le dessinateur en fut DORBAY ; et un autre architecte du cercle de MANSART, Charles Augustin DAVILER, fut choisi pour dresser le devis et

surveiller les travaux (1691). C'est l'événement majeur de l'histoire architecturale de Montpellier : il révolutionne tous les usagers des métiers du bâtiment et influence la conception architecturale pour toute la durée du XVIII siècle. Le rôle de DAVILER ne se limita pas à la simple exécution : l'artiste commença par porter plusieurs modifications au dessin de DORBAY, créa, en plus, un pont en anse de panier pour franchir le fossé de la ville et construisit en outre deux murs en aile, traités en faux portiques afin d'harmoniser les façades des maisons riveraines sur l'arrière de la porte triomphale. Enfin et surtout, il s'efforça de faire sortir l'ouvrage de l'alignement de l'enceinte afin de l'axer le plus qu'il se pouvait sur la promenade qui lui faisait suite au couchant : il fait donc bien plus que rebâtir une entrée urbaine ; il établit, en urbaniste classique, les axes directeurs d'une croissance ultérieure.

Tous les aménagements étaient achevés et DAVILER mourut quand, en 1715, fut émise dans le cercle de BASVILLE l'idée extravagante de mettre la statue royale sur la promenade du Peyrou. «C'est pécher contre la densité et toute dignité convenable et quasi comme de placer la statue en plein campagne» déclarait de Paris l'un des bons architectes du temps. Quant aux Mercédaires, dont l'intérêt était que le projet n'eût pas de suite, ils n'eurent d'autre effort à faire pour le dénigrer que d'amplifier la thèse générale : «cette idée de placer la figure équestre d'un roi dans un lieu si ouvert et proprement une campagne, dans un pais huguennot et aux portes de Sévènes, a paru aux gens bien sensé une idée singulière et perilleuse, d'ailleurs contraire à l'ancien usage, toutes les statues de nos roys en france ayant toujours été enfermées dans l'enceinte des murailles de nos villes». Or l'intendant avait dans sa marche un projet, produit par un ingénieur du corps des fortifications, probablement à son initiative, et auquel il était déterminé à ne renoncer pour rien au monde : pour satisfaire à l'usage il admrit cependant que des idées lui fussent proposées. Plusieurs architectes donc GABRIEL.

Prié par le conseil de Régence à où les Mercédaires étaient comptables des protecteurs - de surseoir à la

sant d'un élément nouveau, dont le marquis de MONTFERRIER lui avait suggéré l'idée : celle d'une «berme» formant deux allées latérales de part et d'autre de la place, l'une pour servir de promenade d'hiver et l'autre de promenade d'été, et toutes deux complantées d'arbres bas - pour ne pas intercepter l'air et les vues. On verrà la fortune de cette idée.

L'épisode décisif de l'histoire du projet s'ouvre avec la résolution prise en 1752 d'amener l'eau pour l'alimentation de la ville, de la source de Saint Clément, située à 7 kilomètres de là, jusqu'au point culminant du relief urbain, c'est-à-dire au Peyrou. L'ingénieur de ce colossal ouvrage, qui ne nécessitait pas moins de 14 kilomètres de canalisations tant souterraines qu'aériennes, fut PITOT. Les travaux durèrent jusqu'en 1762.

Restait à construire le réservoir : le problème architectural était délicat, car la masse de l'édicule était immuablement appelée à intercepter la vue du côté du couchant en violation flagrante du parti de BASVILLE approuvé par le conseil de Régence 45 ans plus tôt. D'autre part, il fallait que l'édicule soutînt «dignement» le voisinage de la statue royale et formât un repoussoir de qualité en arrière de celle-ci : les Etats de la province trouvèrent expédition de s'en remettre au concours

central accosté de promenades basses complantées d'arbres et supportant les montées qui font communiquer les allées basses avec le terre-plein principal. Enfin, trois arches en anse de panier prolongent l'aqueduc de PITOT et portent sa canalisation au réservoir, par-dessus la large terrasse joignant les promenades basses.

Le résultat final est donc excessivement complexe, puisqu'il rassemble et brasse les suggestions de soixante ans de recherches, associant d'inévitables archaïsmes avec l'influence toute contemporaine de SOUFFLOT - pour lequel GERALD avouait une grande admiration - L'ouvrage n'en a pas moins ses mérites propres qui sont la largeur du dessin et la netteté des masses adaptées avec un jugement sans défaillance aux proportions peu communes de l'espace traité.

FRANQUE, l'un des commissaires du concours, fut chargé par quelques notables des Etats de donner corps à ce parti : ce qu'il fit par un brillant dessin basé sur des tracés courbes et dont l'élément le plus original, sur la terrasse des eaux, était un réservoir couvert en la forme d'un belvédère accessible aux promeneurs par deux rampes latérales en demi-lune ; ses confrères de la compagnie, consultés pour juger ce dernier dessin, furent pris d'un scrupule à l'idée de laisser l'un des leurs tirer parti pour son compte du travail de concurrents préalablement éliminés, et eurent l'élegance de condamner le dessin de FRANQUE sous des prétextes de coûts excessifs et d'irrespect des règles relatives aux vues. Alors GERALD, que son échec au concours n'avait pas désarmé, soumit un dernier dessin à l'élaboration duquel l'avait aidé son gendre et



COSTE PEINTURES
papiers peints, peintures revêtements, moquettes
RUE SAINT HILAIRE, MONTPELLIER
Tél. 92.55.25

Coup d'arrêt au béton entre Carnon et la Grande Motte

On en parlait depuis longtemps, cette fois c'est fait : le « mur de béton » de la Grande Motte ne s'étendra plus vers Carnon. Au cours d'une conférence de presse le 1^{er} juillet dernier Georges Frèche, président du conseil de rivage méditerranéen, avait annoncé que le conservatoire se porterait acquéreur de 147 hectares au Grand Travers. Une récente note de Michel d'Ornano au préfet de l'Hérault vient de rendre la chose possible.

En effet le ministre de l'Environnement du cadre de vie a donné les instructions suivantes :

- Abandon de la construction sur les terrains dont l'urbanisation était privée en bordure de l'étang de Mauguio et dans la zone littorale du Grand Travers.

- Achat des terrains par le conservatoire du littoral.

Les protecteurs de la nature viennent donc de marquer un sérieux point dans cette partie de nos plages tant convoitées. La commune et la Direction Départementale de l'Équipement ayant donné un avis favorable, l'acquisition de ces 147 hectares ne devrait plus tarder. Elle devrait se faire sur la base de 5,30 F le mètre carré soit une dépense totale de 7 800 000 F pour le conservatoire.

Avec les 125 hectares du Petit Travers le conservatoire disposera là d'une vaste zone protégée. A noter malgré toutes les difficultés rencontrées pour l'achat de cette frange du littoral. En effet, le juge foncier a estimé le prix du mètre entre 38 et 41 F au Petit Travers. Ce qui correspond aux tarifs des terrains constructibles. Or, cette évaluation va contre celle qui avait été effectuée par les domaines (5 F le mètre Carré). Le conseil de rivage a décidé de faire appel de la décision du juge foncier et demandé à la DDE de classer le Petit Travers en zone non constructible. Il propose une transaction amiable avec les propriétaires à 5,30 F le mètre Carré.



Plus rien ne sera construit entre la Motte du Couchant (ici en pleine extension) et Carnon.

Vers une protection du littoral des Aresquiers au Grau du Prévost

Parallèlement à ces achats le conseil de rivage de la Méditerranée a décidé le 18 juin dernier lors de sa réunion aux Embiez de poursuivre l'action entreprise aux Aresquiers. Après le lido c'est le bois qui va être protégé.

En tout 190 hectares seront ainsi sauvagardés. Mais le conseil de rivage voit beaucoup plus grand.

Il a en effet proposé l'acquisition du lido de Maguelone (7 hectares) afin que les voitures ne se répandent sur l'ensemble du site et ne dégradent la partie dunaire en bord de mer. Si le conseil obtient gain de cause auprès du Conservatoire

c'est toute la bande littorale entre les Aresquiers et l'étang du Prévost qui sera hors de danger pour des dizaines d'années.

L'opération aurait donc un double but : écologique et culturel.

stiret ■
SOCIETE
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOVATION D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE CGH & SERVICES

Vente-Réparation
Installation de Pompes

Location de Pompes
Immergées

FLYGT-SERVICE

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 92.45.93
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes-Tél. 84.07.10

SOGELEC

SOCIETE GENERALE
D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE

907, avenue de Saint-Maur
34 - MONTPELLIER
Téléphone : 72.45.93

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

SOCEA - SALLENCY SOBEA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

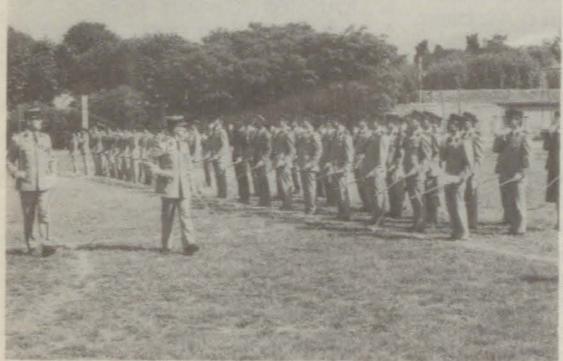
MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argeliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

Béton armé Génie civil Bâtiment

Fête à l'Ecole Militaire d'Administration

Le 27 juin dernier l'EMA était en fête. De nombreuses personnalités ont participé aux manifestations. On remarquait notamment MM. Frèche, maire de Montpellier, Saumade, président du Conseil général de l'Hérault, Lambert, préfet de région, le général de division Planchon ainsi que le général de corps d'armée Boone Arbood Borssat de Laperousse commandant la cinquième région militaire. Au cours de cette journée qui a débuté par une prise d'armes sur le stade de l'école et une remise de médailles, on a assisté au traditionnel baptême de la nouvelle promotion. Parrainés par leurs ainés, les élèves officiers ont écouté l'hommage rendu par le colonel Bottrill au commandant Leduc, officier des transmissions mort pour la France le 6 janvier 1945 à Héricourt. La promotion 79-80 porte son nom. Plusieurs prix ont ensuite été décernés aux élèves les plus brillants. Les cérémonies se sont terminées par un vin d'honneur et un grand bal en soirée.



La prise d'armes sur le stade de l'école.



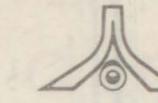
Georges Frèche a remis la coupe du meilleur élève officier de l'Ecole sur le plan sportif au sous-lieutenant Dominique Chamagne.

Directrices et directeurs d'écoles partant à la retraite ont été reçus à la mairie



Comme chaque année les directeurs et directrices d'écoles partant à la retraite, ont été reçus par la municipalité le 9 juillet dernier, en présence de M. Krief, inspecteur d'académie. Ont été honorés au cours de cette manifestation Mmes et MM. Huguette Coulet, de l'école mixte d'Assas, Mireille

Reine Robert, de l'école mixte du Mas Devron, H. Véry, de l'école d'Oxford, M. Pages, de l'école Figuerolles le haut, A. Alran, de l'école Auguste Comte, A. Fliebel des Cévennes, P. Martinez, de l'école du Lantissargues. Ils ont reçu des bouquets et des médailles d'honneur de la ville.



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

1, Avenue Lepic, 34 MONTPELLIER
Tél. (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

GARE LAITIERE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL
56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

Banque Populaire du Midi

vous propose ...

DES PRETS FAMILIAUX

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner.

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

Réalisation

DEROMEDI

sonegerim vous propose

MONTPELLIER NORD
le clos des elbes
Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au cœur des nouvelles
façades
Chauffage individuel
Tél. 63.06.74

MONTPELLIER CENTRE
LA GUIRLANDE
Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
dans un parc
centenaire
Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé
Tél. 58.93.70

MONTPELLIER OUEST
les collines d'estanove
Rue de Laverune
Une mini-ville à deux pas
du centre ville
Centre commerciale
Poste, Piscine, Tennis
Tél. 42.74.55

A LA GRANDE MOTTE LES TERRASSES DE LA MER

Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisine équipées. Tél. 56.80.54

CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
PRÉSTATIONS DE LUXE

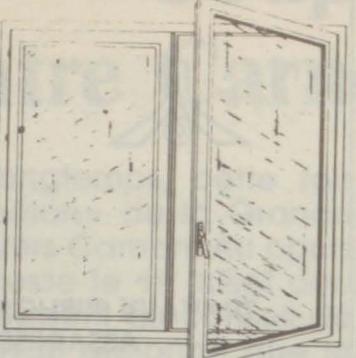
Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de
votre choix
NOM ADRESSE

les fenêtres en PVC

dimat

- étanches à l'air et à l'eau
- insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture,
les profilés sont colorés dans
la masse.



Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

SUEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, LETTRES ET LANGUES, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES,
SCIENCES ET CONCOURS

Renseignements et inscriptions
de 14 h à 17 h - 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

302



MIDI TELEPHONIE
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

TELEPHONE ALARME SONORISATION
3 bis, rue Anterrieu 34.000 MONTPELLIER

PIMPRENELLE <
COIFFURE DAMES

BIJOUX FANTAISIE

Coiffure - Mode - Soirée - Brushing - Soins et
Radio du cheveu

4, rue Henri René - Montpellier

Tél. : 58.54.00

314

ETS BONNIOL
BEAUX ARTS PAPETERIE
CADEAUX

14 rue St Guilhem - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 60.63.29

299

G.C.
GENIE CIVIL ET BATIMENTS

LANGUEDOC ROUSSILLON

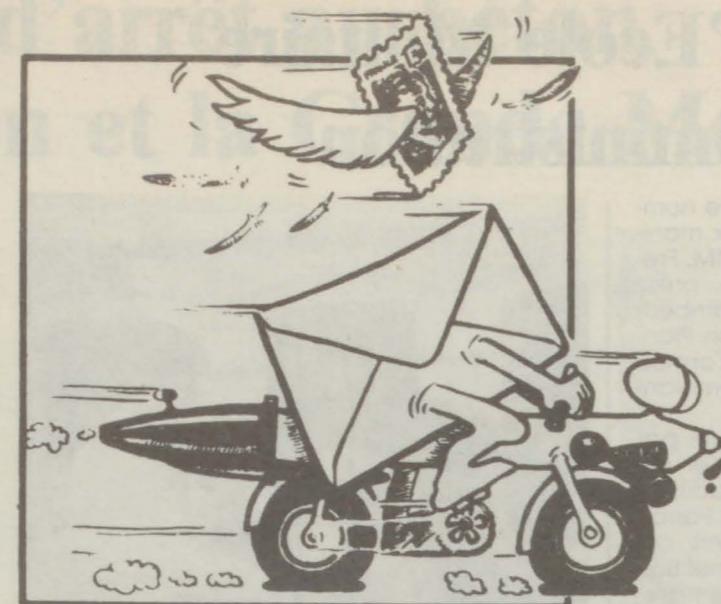
80 Route de Lodeve
34034 MONTPELLIER

Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219



Entreprise Générale
SUAY Fils
SARL
Travaux Publics
34670 BAILLARGUES
Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12

289



Après le festival de Pyro mélodie

M. Christian Joussain, président de l'amicale des personnels de police de Montpellier a adressé la lettre suivante au maire, à la suite du festival de pyro mélodie :

Monsieur le maire,

C'est avec un vif plaisir que je tiens à vous adresser toutes les félicitations du Conseil d'Administration de notre Association, pour le travail accompli par l'ensemble des personnels municipaux, dans le cadre de l'organisation du Festival de PYRO MELODIE, des 27 et 28 juin derniers.

Tous nos membres ont été particulièrement sensibles par l'ambiance de franche cordialité, qui a présidé à tous les travaux préparatoires en liaison avec vos services.

Je tenais également, Monsieur le maire, à saluer toutes les délicates attentions que vous avez personnellement manifestées à notre égard et à vous en remercier.

Compte tenu des excellents rapports existant entre nos services, et des légers bénéfices dégagés par notre Association lors de ce premier festival, le Conseil d'Administration a été unanime à voter dans sa séance du 7 juillet une allocation spéciale de CINQ CENTS francs, au profit des œuvres sociales municipales, ci-incluse par chèque bancaire...

A propos de l'aide ménagère

Dans notre numéro du mois de juin nous avions parlé de l'allocation représentative des services ménagers. Nous tenons à préciser que pour les communes possédant un service d'Aides Ménagères comme Montpellier, il ne peut être accordé qu'une aide en nature et non en espèces. Ceci en application des instructions ministérielles en vigueur.

Force Ouvrière

M. Masserand, secrétaire général du Syndicat FO des VRP a adressé la lettre suivante au maire :

Monsieur le maire,

A la suite de ma demande de matériel, pour meubler notre local syndical, nous

avons eu le plaisir de recevoir un grand bureau et quatre chaises confortables.

Grace à vous, nous avons à présent un local aménagé et répondant à notre activité syndicale. Au nom de l'ensemble de mes Camarades, je vous adresse nos bien sincères remerciements...

Les compagnons du Tour de France

ont défilé en ville



La fête annuelle de «l'Union compagnonnique des compagnons du Tour de France des devoirs unis» a eu lieu de 6 juillet dernier dans notre ville. A cette occasion le maire Georges Frêche a été fait bienfaiteur du compagnonnage par M. Lavillonière vice-président national. Notre photo : le cortège des compagnons qui, parti de la «Cayenne» du boulevard Pasteur a rallié à pied l'atrium de la mairie au Polygone.

Entreprise Générale
SUAY Fils
SARL
Travaux Publics
34670 BAILLARGUES
Tél. : (67) 70.11.37 - 70.08.12

289

DANCAN
Frères
MARBLE - PIERRE
GRANIT - GRANITO
Escaliers - Carrelages
Cheminées - Salles de bains
Chemin des Pointes
34920 LE CRES
Tél. : 70.37.72

308

311
AUTO EXPRESS
DEPANNAGE
REMORQUAGE
Pièces détachées
d'occasion de toutes marques
rue du mas Saint-Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

202

Ils avaient su dire non à Pétain

Le 10 juillet 1940 seuls 80 députés français sur 649 parlementaires avaient refusé de donner les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Parmi eux, trois héritages : Jules Moch, Vincent Badie et Paul Boulet. La municipalité de Montpellier avait tenu à leur rendre hommage, quarante ans plus tard, au mois de juillet dernier. Malheureusement Paul Boulet, malade, n'a pu se déplacer de même que Jules Moch qui a envoyé un télégramme d'excuse. Vincent Badie a parlé en leur nom. «Que se serait-il passé si il dit si en 1940 355 députés et non 80 étaient opposés à Pétain ?». Mais tous n'eurent pas leur courage. Notre photo : Vincent Badie lors de son allocution à la mairie.



LE 19 OCTOBRE A MONTPELLIER

Congrès des Associations de Grands Invalides de guerre

Les Associations de Grands Invalides de Guerre préparent leur Congrès.

«Plus Grands Invalides de Guerre» sous la présidence de Lucien BUYCK. «Union des Blessés de la Face» (Gueules cassées) sous la présidence de Jules MARTY. «Trépanés et Blessés de la Tête» sous la présidence d'Edouard RIVES.

«Blessés Multiples et Importants de Guerre» sous la présidence de Marc MORTOIRE. «Mutilés des Yeux de Guerre» sous la présidence de Georges CARRIERE.

Rassemblant à l'origine six groupements qui conservent leur autonomie propre et sont eux-mêmes adhérents à l'Union Départementale des Anciens Combattants (U.F.A.C.), ce Comité d'Entente (Art. 3 des statuts) est admis en bloc, en raison de sa vocation propre, au Comité de Liaison des Anciens Combattants de l'Hérault.

En 1979, une septième Association s'y intègre. Il représente alors, auprès des autorités de tutelle, plus de 800 Grands Invalides et 750 Veunes de Guerre ainsi répartis : «Aveugles de Guerre» sous la présidence de Paul BLAVES. «Amputés de Guerre» sous la

présidence de Marius AVER-SENG.

ROUSSILLO, cette fois, afin d'augmenter sa représentativité tant auprès de l'opinion que des pouvoirs publics.

D'où l'importance du Congrès du 19 Octobre prochain à Montpellier qui devra se prononcer notamment sur les statuts constitutifs du Comité Régional et en préciser les missions initiales, dans un cadre élargi, ouvert à tous, mais constamment préoccupé d'une image de marque digne du passé et des tâches à venir.

Les Associations de Grands Invalides de Guerre, qui mêlent des hommes d'origines ou tendances diverses, offrent un exemple de respect mutuel, de tolérance et de mesure prometteurs dans un Monde inquiet et souvent agité.

C'est donc avec confiance que le Président en exercice du Comité d'Entente Edouard RIVES, assisté des présidents des Associations sus-désignées, membres de droit du Comité Directeur, prépare les assises d'Octobre 1980.

Toutes correspondances préliminaires peuvent être adressées au Siège : Théâtre Municipal Bld V. Hugo 34000 Montpellier.

Le centenaire d'Emilie Clanet



Madame Emilie Clanet a fêté ses cent ans en famille le 2 juin dernier. Et puis, quelques jours plus tard, on avait organisé pour elle une manifestation plus solennelle au domicile de son fils, 5 rue des Azergolières. Toute sa famille était là ainsi que de nombreux amis. Georges Frêche, le maire de Montpellier a offert à la centenaire la médaille d'honneur de la ville. Pour leur part le Bureau d'Aide Sociale représenté par son directeur Jean Puccinelli et la mutuelle agricole lui avaient apporté un magnifique bouquet ainsi qu'une très belle robe de chambre.

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER

12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène
Avec isolation thermique
3 usines
17 agences
A votre service

ETANCHEITE - ISOLATION
DALLAGE - VOIE
MIDI-ASPHALTE
S.A. au Capital de 100.000 F.
Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES
RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41
34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél. : 27-84-00

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

159

Entreprise Générale de Bâtiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier
Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage
Ravalements de façades
Tél. 42.61.03 et 55.40.51

